

Cornaux



Cressier



Enges



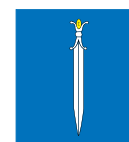
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

HAUTERIVE

VOYAGE DE GOÛT AU PAYS DES SAVEURS À L'AUBERGE D'HAUTERIVE



Deux passionnés, Antoine Lecifel et Federico Ventrici, ont décidé de donner vie à leur projet commun. Ils seront prêts à vous accueillir à l'Auberge d'Hauterive dès le 15 juin. Une belle expérience culinaire vous y attend, dans un cadre rénové, idyllique. A lire en page 13

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
FERBLANTERIE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

Eco-construteur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

m arc jura

www.martiarcjura.ch

SONATEC
Jura-3Lacs

SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES
POUR UNE EAU SAINE ET SOYEUSE
DANS TOUTE LA MAISON
L'ALTERNATIVE À L'ADOUCISSEUR À SEL

www.sonatec3lacs.ch - 079 522 83 35

1980
2020
40 ANS

MAISON
SWISS

ALTA
QUALITY
SWISS

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.06.21 au 05.07.21

Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 111244

Parcelle(s) et coordonnées : 4786 - Saint-Blaise ; 1206948/2565820

Situation : Rue de Vigner 9

Description de l'ouvrage : Complément au dossier SATAC n° 103243 - Mise en place d'un aéro en toiture pour le refroidissement de l'auditoire

Requérant(s) : Commune de Saint-Blaise, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : Patrick Minder, Patrick Minder Architectes Sàrl, Avenue de Grandson 48, 1400 Yverdon-les-Bains

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.06.21 au 05.07.21

Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 111333

Parcelle(s) et coordonnées : 4793 - Saint-Blaise ; 1207093/2565146

Situation : Rue de la Maigroge 18

Description de l'ouvrage : Mise en conformité d'un poêle dans l'unité d'étage PPE 4823/H

Requérant(s) : Eric von der Weid, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : IPAS architectes SA, J.-J. Rousseau 7, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Plan spécial Gare de Saint-Blaise - CFF / Entrée en vigueur le 15.04.2015

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan spécial: PS en vigueur / Gare de Saint-Blaise - CFF / Entrée en vigueur le 15.04.2015

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AUX HABITANTS DE SAINT-BLAISE

Le Conseil communal ouvre à nouveau ses portes aux habitants qui souhaitent :

– Poser des questions

– Faire des propositions

une fois par mois, de 18h00 à 19h00, au bâtiment nautique (anciennement bâtiment Ichtus).

La prochaine rencontre est fixée au mardi 8 juin 2021.

Pour des questions d'organisation, merci de bien vouloir annoncer votre présence auprès de l'administration communale (032 886 49 50) jusqu'au lundi 7 juin à 12h00.

Par mesure de sécurité et d'hygiène, le port du masque sera obligatoire et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site www.saint-blaise.ch pour toute autre information.

Nous vous remercions de votre compréhension.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.06.21 au 05.07.21

Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 111348

Parcelle(s) et coordonnées : 4240 - Saint-Blaise ; 1207050/2565189

Situation : Rue de la Maigroge 21

Description de l'ouvrage : Construction d'un petit poulailler entouré d'une clôture pour 4 poules

Requérant(s) : Jehanne-Gabrielle et Jonathan Moore, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Sanction du 2001-12-12

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la vigne

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



COMMUNICATION DU CONSEIL COMMUNAL

PROBLÉMATIQUE 5G

Chères Saint-Blaisoises, chers Saint-Blaisois,

Suite à la mise à l'enquête d'une modification de l'antenne Salt en une antenne adaptative 5G à la route de Soleure en fin d'année dernière, le Conseil communal a reçu plusieurs courriers d'opposition à ce projet.

Le Bulcom a également relayé quelques lettres de citoyen.n.e.s exprimant leur incompréhension ou mécontentement concernant le manque de positionnement (et de décision) du Conseil communal de Saint-Blaise vis-à-vis de cette problématique.

Le Conseil communal a lu attentivement les opinions et les arguments relatés.

Les opinions expriment tour à tour une peur face à une technologie dont on ne connaît pas toutes les implications sur la santé ou l'incompréhension envers l'implantation de cette technologie quand certain.e.s prônent une sobriété numérique.

La modification de cette antenne révèle des inquiétudes légitimes d'ordres sanitaire, environnemental et sociétal d'une part de la population. Elle dépasse largement le seul objet concerné. Répondre à des préoccupations si larges doit se faire de façon plurielle.

En tant qu'autorité communale, nous ne pouvons pas nous opposer à une demande d'autorisation qui respecte le cadre légal fédéral, cantonal et communal.

INVITATION samedi 12 juin 2021



Nous vous invitons
à venir découvrir
la nouvelle

Subaru Outback
le samedi 12 juin
2021 de 9h à 15h.

A cette occasion
les nouvelles Subaru
E-Boxer seront aussi
là pour faire un essai
routier.

Garage Reparex SA
Route de Prêles 13
2516 Lamboing

**LA NOUVELLE OUTBACK 4x4
À PARTIR DE CHF 43 900.-**

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

Cette thématique est complexe et les réponses aux doutes qu'expriment certain.e.s sur la dangerosité des rayonnements ne peuvent être appréhendées qu'à un niveau fédéral. La Confédération édicte un cadre strict à l'implantation de cette nouvelle technologie 5G et en contrôle son application.

Le canton soumet l'implantation d'antennes 5G à l'octroi obligatoire d'un permis de construire. Il y a une transparence sur tous les projets d'implantation de cette technologie 5G.

La marge de manœuvre du Conseil communal est donc extrêmement restreinte à ce niveau-là. Il peut néanmoins répondre à un certain nombre des préoccupations pertinentes évoquées concernant l'environnement, la santé ou l'énergie.

Ainsi, la révision du plan d'aménagement local (RPAL) est une belle opportunité pour définir ensemble le développement de notre village pour ces prochaines décennies. Atelier participatif ouvert à toute la population en 2019 et séances de commissions (avec des membres de la société civile et du Conseil général) permettent de nourrir une vision commune pour Saint-Blaise au niveau urbanistique ainsi que dans des domaines liés à la politique énergétique ou au développement durable.

Agir pour la santé de la population et sa sécurité est nécessaire, mais accepter les limites liées à notre entité communale est aussi essentiel.

Soyez sûr.e.s que le Conseil communal sera vigilant au respect du cadre légal dans lequel l'implantation de cette technologie se fera et restera attentif, dans la mesure de ses possibilités, aux inquiétudes qu'elle soulève chez certain.e.s.

Veuillez recevoir, chères concitoyennes, chers concitoyens, nos plus cordiales salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



LOCATION DE VÉLOS À 50%

Pour la 6^{ème} année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.– au lieu de 60.–). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



50 % de réduction sur les abonnements vélos

NEUCHÂTELROULE

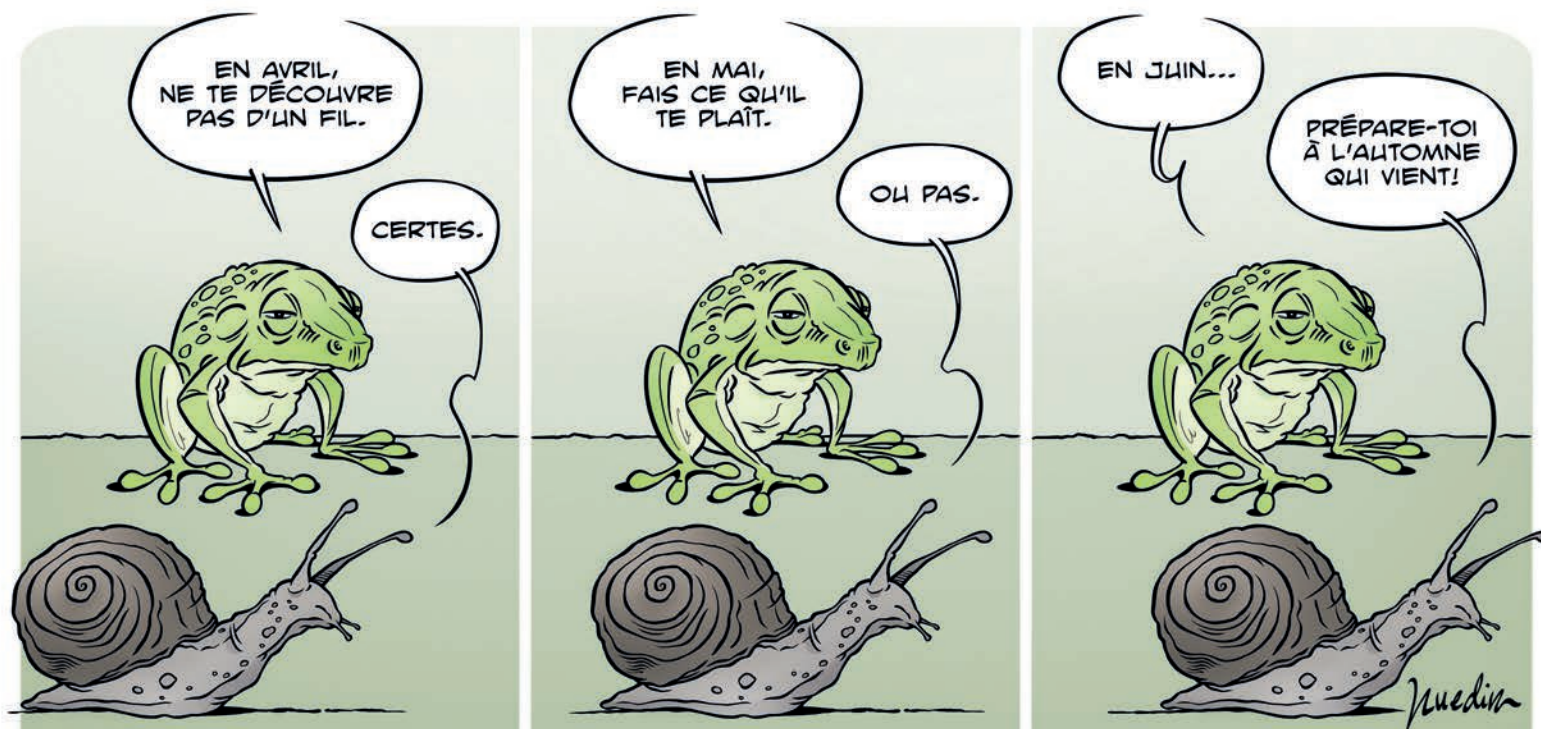
440 VÉLOS EN LIBRE SERVICE
45 BORNES

CHF 30.00

Je me rends à l'administration communale

Offre réservée aux habitants de Saint-Blaise

Après les intempéries du mois de mai Faut-il s'attendre à un début d'été pluvieux?



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LIGNIÈRES



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 4 juin 2021 au 5 juillet 2021

Publication FAO n° 22

Dossier SATAC N° 111243

Parcelle(s) et coordonnées : 162 - Lignières ; 1214849/2571517

Situation : Rue des Eussinges 10A

Description de l'ouvrage : Transformation de l'ancien rural par la création d'une villa familiale

Requérant(s) : Quentin Geiser - Lignières

Auteur(s) des plans : Michael Desaulles - Idos Architecture SA - Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité 2 / Entrée en vigueur le 20.11.2000,

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à une route communale

Particularités : Construction au bénéfice de la situation acquise pour le taux d'occupation au sol et l'indice d'espace vert.

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 4 juin 2021 fait foi.

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU JEUDI 10 JUIN 2021 À 20 HEURES À LA MAISON VALLIER, 2088 CRESSIER

Ordre du jour :

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars 2021
3. Nomination du bureau du Conseil général
4. Rapport et adoption des comptes 2020
5. Rapport et arrêté muni de la clause d'urgence de CHF 34'000.00 pour des travaux dans la chaufferie du collège
6. Rapport et arrêté relatif à l'augmentation de la compétence financière du Conseil communal à CHF 30'000.00
7. Rapport et arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 580'000.00 pour la mesure 8 étape 2 du PGEE
8. Motion du Groupe Ensemble pour Cressier « Pour une amélioration de la biodiversité urbaine dans le village de Cressier »
9. Points en suspens – informations du Conseil communal
10. Divers

En raison des mesures sanitaires en vigueur, la séance ne sera pas accessible au public. Pour la presse, le nombre de places étant limitées, merci de vous annoncer auprès de l'administration communale.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire pour toutes les participantes et participants.

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Chers parents,

Tous les enfants enges effectuant leur scolarité obligatoire et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à commune.enges@ne.ch la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué d'ici le 30 juin 2021. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale

ENGES



TAILLES DES ARBRES ET HAIES – AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

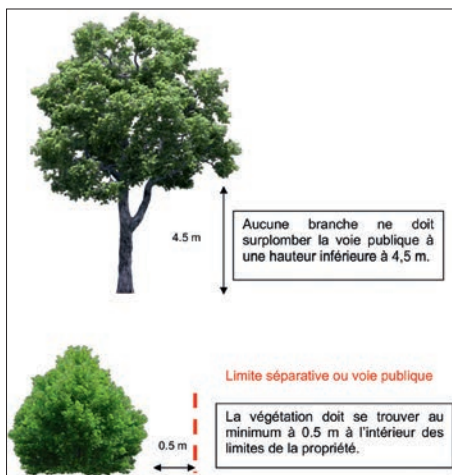
Nous constatons régulièrement que des haies et autres branches empiètent sur le domaine public. Nous remercions les propriétaires de prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons que selon l'article 38 du règlement de police :

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, ni limiter la visibilité ou l'éclairage public.

La végétation doit se trouver au minimum à 0,5 m à l'intérieur des limites de la propriété et aucune branche d'arbre ne doit surplomber la voie publique à une hauteur inférieure à 4,5 m.

LE CONSEIL COMMUNAL



CRESSIER



COMMUNIQUÉ RELATIF AU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En début d'année, nous avons indiqué, sur le « MEMODéchets 2021 » que des modifications importantes surviendraient en avril, au sujet du ramassage des déchets.

Finalement, lesdites modifications ne s'appliqueront que **dès le 1^{er} juillet 2021**. En effet, au lieu des deux tournées de ramassage actuelles (les mardis et vendredis), **un seul ramassage aura désormais lieu, le vendredi** (jeudi, si vendredi férié). Cette décision a pour but d'éviter une augmentation de la taxe déchets.

L'horaire de la tournée reste le même, soit dès 7h00 le matin. Merci de sortir vos poubelles exclusivement le jour du ramassage.

Nous vous rappelons que les recyclables et encombrants doivent être apportés à la déchetterie intercommunale de l'Entre-2-Lacs. La tournée de ramassage des déchets verts reste inchangée et a toujours lieu les mercredis, à la cadence indiquée dans le MEMO-Déchets.

Cressier, le 30 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



Hôtel du Chasseur Enges

Tél. 032 756 23 40

info@hotel-du-chasseur.ch • www.hotel-du-chasseur.ch

Ouverture 1^{er} juin

Nouvelle carte

Sur réservation 032 756 23 40

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérants: Bard Delphine et Demarta Laurent

Article cadastral n°: 4980

Situation: route de Neuchâtel 2

Auteur des plans: Bard-Demarta Sàrl, 2088 Cressier

Nature des travaux: reconstruction à l'identique après incendie

Sanction: définitive

Dossier SATAC n°: 110614 Publication FAO n°: 21

Date du délai d'opposition: 28 juin 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 28 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



BUREAU DE VOTE

Dès la votation du 13 juin 2021, le Conseil communal vous remercie de prendre note que le bureau électoral qui se trouve dans les locaux de la crèche sera déplacé au bureau de l'administration communale, au 2^{ème} niveau du château.

Pour les personnes à mobilité réduite, il sera possible de demander par téléphone (032 758 85 58) le jour du scrutin que des membres du bureau électoral se déplacent devant la porte du Château avec l'urne pour leur permettre d'exercer leur droit de vote.

Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérants: Madame Cora Dardel et Monsieur Michael Niggeler

Article cadastral n°: 4912

Situation: Rue Laurent-Pérout 1

Auteur des plans: Laurent Demarta, Le Carré-Vert Sàrl, 2088 Cressier

Nature des travaux: Modifications intérieures d'un appartement existant

Sanction: définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité

Dossier SATAC n°: 111507 Publication FAO n°: 22

Date du délai d'opposition: 5 juillet 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2000 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 1^{er} juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS DE FERMETURE

En raison des travaux d'entretien qui doivent être effectués sur la route du Roc, cette dernière sera fermée depuis la bifurcation de Frochaux en direction de Cornaux sur une distance d'environ 200 mètres du 14 juin au 9 juillet 2021.

L'accès routier au hameau de Frochaux restera néanmoins possible depuis Cressier durant toute la durée des travaux.

Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérants: Colas Suisse AG

Article cadastral n°: 5614

Situation: Les Epinettes

Auteur des plans: Maeldan Even, Atelier Eleven Sàrl, Valangin

Nature des travaux: Modification du terrain

Sanction: minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 1

Autorisation(s) spéciale(s): Alignement à la route; Distance à la forêt

Particularités: Projet soumis à EIE

Dossier SATAC n°: 111396 Publication FAO n°: 22

Date du délai d'opposition: 5 juillet 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2000 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 1^{er} juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant(s): Varo Refining Cressier SA

Article cadastral n°: 5265

Situation: Site de Varo Refining Cressier SA / Lieu-dit: Les Hugues

Auteur des plans: Olivier Mauler; Mauler SA Ingénieurs civils, Neuchâtel

Nature des travaux: Construction d'un petit local de sécurisation d'accès source

Sanction: Minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 1

Dossier SATAC n°: 111205 Publication FAO n°: 22

Date du délai d'opposition: 5 juillet 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2000 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 1^{er} juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE



ACTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA TÈNE

Le Conseil communal souhaite offrir la possibilité aux habitants de se faire plaisir en soutenant les établissements publics de La Tène qui ont été fragilisés par la pandémie. Chaque laténien (tout âge confondu) recevra ainsi par courrier un bon de 10 francs à faire valoir du 1^{er} juin au 30 septembre 2021.

La liste des établissements publics participant à l'action figure sur la page d'accueil de notre site internet (www.commune-la-tene.ch). Pour de plus amples informations, vous pouvez également prendre contact avec l'administration communale (032 886 65 00). Information importante : ce bon ne peut être converti en espèces. Lorsque le prix de vente est inférieur à la valeur de celui-ci, aucun retour n'est prévu.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 10 juin 2021 à 19h00

à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2021
3. Nomination du bureau du Conseil général
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2020
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la révision partielle du règlement général de commune
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 80'000 francs pour remplacer les horodateurs et adapter la signalisation des parkings communaux
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant
 - a. la motion populaire « Inclure Wavre et Thielle dans le réseau de transports publics urbains »
 - b. une demande de crédit supplémentaire au budget 2021 de 30'000 francs pour financer les transports scolaires de Thielle et Wavre
8. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant l'avancement du projet de territoire
9. Projet d'arrêté du PLRT « Modification du règlement général de commune »
10. Interpellations et questions
11. Lettres et pétitions
12. Communications du
 - a. Conseil communal
 - b. bureau du Conseil général
13. Divers

En raison de la pandémie, le port du masque d'hygiène est obligatoire, la séance est publique (maximum 50 personnes) et il est renoncé au traditionnel repas de la séance d'approbation des comptes.

La Tène, le 20 mai / 1^{er} juin 2021

Conseil général

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.06.21 au 05.07.21

Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 110944

Parcelle(s) et coordonnées : 4258 - Marin - Epagnier ; 1206891/2566853

Situation : Rue des Sors

Description de l'ouvrage : Construction de deux bâtiments industriels

Requérant(s) : EM Microelectronic-Marin SA, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans : Philippe Milani, Milani Architecture Sàrl, Place du 23 Juin 1, 2350 Saignelégier

Demande de permis de construire : Sanction préalable

Affectation de la zone : Zone industrielle / Sanction du 1995-06-07

Autorisation(s) spéciale(s) : Abattage d'arbres et de haie; Art. 12.01.5 RAC (densité); Art. 12.01.6 RAC (hauteur de corniche)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.05.21 au 14.06.21

Publication FAO n° 19

Dossier SATAC n° 111120

Parcelle(s) et coordonnées : 1989 - Marin - Epagnier ; 1206307/2567018

Situation : Sous les Ouches ; Rue des Curtils 6

Description de l'ouvrage : Pose d'une isolation périphérique et agrandissement des balcons

Requérant(s) : Sylvie Walther, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans : Martin Mouzo, Panic Architecture Sàrl, Sainte-Hélène 11, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Sanction du 1995-06-07

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.06.21 au 05.07.21

Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 111508

Parcelle(s) et coordonnées : 1900 - Marin - Epagnier ; 1206494/2567838

Situation : Sur le Crêt ; Rue des Sugiez 12

Description de l'ouvrage : Assainissement chauffage. Fourniture et pose d'une Pompe à chaleur air/eau

Requérant(s) : MEHRETAB AMINE, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone :

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.06.21 au 05.07.21

Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 111422

Parcelle(s) et coordonnées : 2999 - Marin - Epagnier ; 1206936/2566622

Situation : Les Sors ; Avenue des Champs-Montants 10A

Description de l'ouvrage : Installation rafraîchissement bureau administratif informatique

Requérant(s) : Adriano Todisco e-novinfo, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans : Patrick Bouduban, SWISS-CALORIE SA, 2074 MARIN-EPAGNIER

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'activités mixtes / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'activités mixtes / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE



RÉPONSE DU CONSEIL COMMUNAL À UN ARTICLE

Réponse du Conseil communal à l'article « Séance mixte entre campeurs et habitants de la Commune la Tène au sujet du camping ! », paru dans le Bulcom numéro 21, le 28 mai 2021.

Les anciens de la commune vous le diront ; le dossier du camping est un long, très long, serpent de mer, ayant agité plus ou moins fortement notre commune ces 20 dernières années. Au fil du temps, quelques projets de reprise ont été élaborés, des espoirs d'aboutissement ont parfois surgi, mais aucun n'a dépassé le stade d'étude.

Soucieux de repartir sur des bases solides et considérant toutes les critiques positives et négatives émises par le Conseil général ou la population en septembre 2020, moment où le dernier projet de reprise du camping a été présenté, le Conseil communal a décidé de rouvrir le dossier du camping en publiant un large appel d'offres à investisseurs. Le but de cet appel est évidemment d'élargir la palette des investisseurs potentiels, tout en tenant compte des aspects écologiques et humains à intégrer dans ce projet, qui doit s'inscrire dans une gestion adaptée et cohérente avec le fonctionnement d'une commune.

L'article paru dans l'édition de Bulcom numéro 21 cité en titre relate une rencontre entre résident-e-s du camping et habitant-e-s de La Tène, où certaines craintes ont été exprimées, notamment celle de voir la surface dédiée à la population laténienne se réduire.

Or, le projet présenté en septembre 2020 au Conseil général prévoyait au contraire une augmentation de 3'000 m² de la surface publique, et les intentions du Conseil communal n'ont en aucun cas faibli depuis lors. En plus de garantir une augmentation de l'espace destiné à la population laténienne et au public en général, un accès direct aux rives du lac, le futur projet du camping devra respecter des aspects environnementaux.

Si le Conseil communal a souhaité ne rencontrer l'Association du camping qu'à la fin de la procédure liée à l'appel à investisseurs, ce n'est que pour veiller à l'égalité de traite-

ment des dossiers qui seront envoyés à l'administration, ceci d'autant que l'association a demandé la remise du cahier des charges de l'appel d'offres. Par contre, si l'Association du camping devait finalement déposer une offre écrite, celle-ci serait bien évidemment traitée en toute égalité et selon la même procédure que toutes les autres offres déposées. Le Conseil communal œuvre pour les intérêts communaux, ceux de ses habitant-e-s et veille à trouver la solution la plus adéquate pour les intérêts de toutes et tous. La publication de l'appel d'offres à investisseurs dans la presse début mai symbolise la réouverture du dossier et marque ainsi le début d'un processus qui n'en est actuellement qu'à son point de départ.

Le Conseil communal ne manquera pas d'informer la population de La Tène en temps opportun et se réjouit de pouvoir partager les développements futurs.

La Tène, le 1^{er} juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



GRATIFÉRIA



Ecole en horaire continu
1^{ère} à 4^e HarmoS
pommedhappy.ch

Anglais intégré dans le programme dès la 1^{ère} année HarmoS



- Horaires élargis 6h30 - 18h30
- Ouvert durant toutes les vacances scolaires

Découvrez notre projet pédagogique sur notre site
ecole@pommedhappy.ch - 032 753 06 87
Avenue de la Gare 2 - 2072 Saint-Blaise

APPORTEZ CE QUE VOUS VOULEZ (OU RIEN) REPORTEZ AVEC CE QUI VOUS PLAÎT

Gratiféria




Photo : Sophie Chapelle, concours photo 2016



DIMANCHE 6 JUIN 2021
11h00 – 14h00
MARIN et WAVRE

Gratiféria le marché gratuit

à Marin : collège / à Wavre : collège

Le dimanche 6 juin 2021 de 11h00 à 14h00 c'est la gratiféria
Chacun pourra déposer des objets dont il n'a plus l'utilité, aux endroits prévus. Chacun pourra aussi faire don de sa passion.

Trois conditions sont requises :

1. La démarche s'inscrit dans un esprit de gratuité.
2. Pour les objets déposés, ils doivent être récupérés par leurs propriétaires à la fermeture de la gratiféria s'ils ne trouvent pas d'acquéreur, de 14h00 à 15h00.
3. La gratiféria ne fait pas office de déchetterie décentralisée. Les objets doivent être en bon état.

Fonctionnement général
C'est le don d'objets. C'est aussi le don d'une passion, d'un savoir-faire, que l'on offre aux autres. Pas de troc, pas de rétrocession ; du don tout simplement ! Donner du bibelot aux meubles en passant par les jouets, les vêtements, les chaussures, etc. Le but étant de donner une deuxième (nouvelle) vie à un objet dont on en a plus l'utilité, mais qui peut encore parfaitement servir. **Cela ne s'arrête pas là !** Vous souhaitez partager des connaissances particulières, un savoir-faire ? Faites-le, c'est la bonne occasion. Mais surtout cela doit rester GRATUIT !

Informations supplémentaires : gratiferia.latene@gmail.com

Lieu de don d'objets, mais pas seulement...
La gratiféria se veut être un lieu de don d'objets. Elle se veut aussi être l'occasion d'échanger avec des personnes que l'on croise habituellement dans la rue et que l'on ne connaît pas. La gratiféria c'est aussi un moment de solidarité et de chaleur humaine.

PAS D'ARGENT ! TOUT EST GRATUIT

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Fermeture de la rue des Fontaines et de la rue du Vignoble sur 45 m

Les tronçons suivants seront fermés :

- La rue des Fontaines depuis le chemin des Martinettes au chemin des Longins sera fermée : JUSQUE MI-JUIN 2021 - Modification des perturbation dès mi-juin
- Le chemin des Jardils sera mis en bidirectionnel : JUSQUE MI-JUIN 2021 au moins
- La rue du Vignoble sur 45 m sera fermée : JUSQUE MI-JUIN 2021 - Carrefour ensuite rendu à la circulation

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise

S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

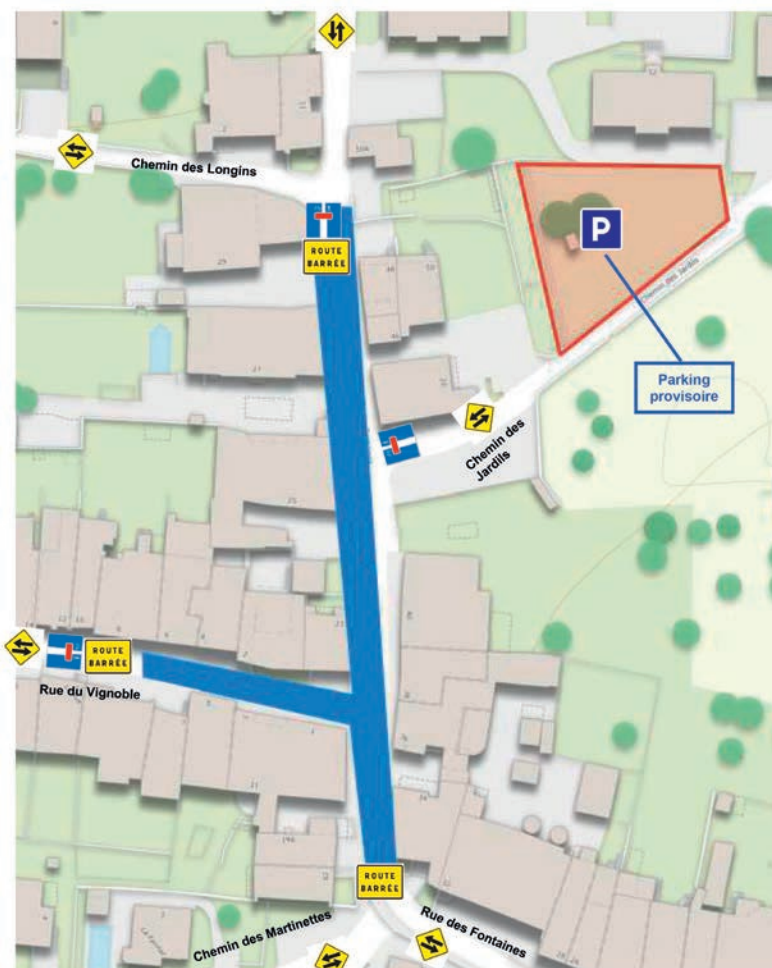
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

TRAVAUX JUSQUE MI-JUIN 2021



CORNAUX



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE ORDINAIRE LE LUNDI 07 JUIN 2021 À 19H00 ESPACE TA'TOU

Ordre du jour

1. Appel
 2. Procès-verbal de la séance du 15 mars 2021
 3. Rappel de l'ordre du jour
 4. Comptes de l'exercice 2020, rapport à l'appui
 5. Nomination du bureau du Conseil général
 6. Rapports :
 - 6.1 Rapport de la Commission financière – période juin 2020 à mai 2021
 - 6.2 Rapport de gestion et d'activité 2020-2021 du CAP
 7. Lettres et pétitions
 8. Motions et propositions
 9. Communications du Conseil communal
 10. Interpellations et questions
 11. Divers – Informations sur la législation communale
- Cornaux, le 17 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



INFORMATION À LA POPULATION

DÉCISION DES AUTORITÉS COMMUNALES DE CORNAUX

Fermeture complète du Skate Park dès le 1^{er} juin 2021 et ceci jusqu'à nouvel avis (mise en conformité des installations).

La commune décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette décision.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les vacances approchent,

PENSEZ À VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET À VOTRE PASSEPORT !!!

Carte d'identité :

Si vous souhaitez uniquement faire établir une carte d'identité, adressez-vous auprès du contrôle des habitants de votre commune de domicile.

Passeport biométrique ou combi (passeport + carte d'identité) :

Uniquement sur rendez-vous auprès du **secteur des documents d'identité à Neuchâtel** :

- **Par internet** (démarche simple et rapide) sur <https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite> ou sur www.passeportsuisse.ch

- Pour les personnes ne disposant pas d'internet : **par téléphone au 032 889 0 889**

Nous vous rendons attentifs au fait qu'une fois la demande approuvée pour la carte d'identité et les données biométriques saisies pour le passeport, le délai de livraison, en Suisse, est de 10 jours ouvrables au maximum.

Nous vous recommandons également de consulter le site <https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite>, vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur votre pays de destination, ainsi que des conseils aux voyageurs.

Votre commune de domicile se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

HAUTERIVE	tél. 032 756 97 46
SAINT-BLAISE	tél. 032 886 49 50
LA TÈNE	tél. 032 886 65 00
CORNAUX	tél. 032 886 45 10
CRESSIER	tél. 032 758 85 58
ENGES	tél. 032 886 47 90
LE LANDERON	tél. 032 886 48 60
LIGNIÈRES	tél. 032 886 50 30

CONTRÔLES DES HABITANTS

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

HAUTERIVE



COVID-19 – RÉSERVATION DE LA PISCINE DU CENTRE SPORTIF

Depuis le 17 mai 2021, il est possible de réserver un créneau horaire d'une heure dans la piscine du Centre sportif.

A cet égard, vous pouvez vous annoncer auprès des garde-bains, au 032 756 97 42, **durant les heures d'ouverture au public** du bassin de natation. En fonction des disponibilités, vous pourrez réserver votre heure de baignade.

Horaires d'ouverture et de la permanence téléphonique:

Lundi: 18h00 – 20h00

Mercredi: 13h00 – 19h00

Vendredi: 17h00 – 20h00

Samedi: 14h00 – 19h00

Dimanche: 09h00 – 12h00

Les réservations ne sont pas obligatoires, mais nous instaurons cette possibilité afin de faciliter l'accès au bassin. Dès le 31 mai 2021, la limite **passer de 5 à 8 personnes** (tout âge confondu).

Le sauna et la zone de détente, quant à eux, resteront fermés pour le moment.

Nous vous rappelons également que le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans le complexe sportif et jusqu'aux vestiaires.

La fermeture estivale est prévue du mardi 29 juin 2021, 22h00 au lundi 16 août 2021, 8h00.

Nous vous souhaitons une bonne baignade et nos meilleurs vœux de santé.

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



DEMI TERRAIN DE BASKET AU CENTRE SPORTIF

La commune d'Hauterive est heureuse d'informer sa population qu'une nouvelle place de basket est à sa disposition au centre sportif. Le marquage au sol vient d'être finalisé par le service technique selon les normes de Swiss Basketball. Les heures de basket peuvent également être annoncées sur l'appli La Suisse bouge pour faire grimper les heures d'activités physiques de la commune d'Hauterive! Profitez-en!

Nous remercions par avance les utilisatrices et utilisateurs de respecter l'installation.

LE CONSEIL COMMUNAL



www.loicoz-ratee.ch

**Surcharger
les sociétés de
transports?**

**Et vous
surcharger?**

Jean-Pierre Favre
Directeur de Favre
Excursions Voyages, NE
+ 14'000.-
par année



Regarder
la vidéo

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

f t i y @LoiCo2NON

**Coûteuse.
Inefficace.
Antisociale.** **Non**
à la loi ratée
sur le CO2

Bruno & Gilles Rizzolo SA

Peinture - Plâtrerie
Papiers peints - Façades
Isolation périphérique
Décorations

2068 Hauterive
T +41 32 753 72 62
M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch

RIZZOLO

RIZZOLO

le
clos
des
Argilles

naef



LE CLOS DES ARGILLES,
CRESSIER
Appartements en PPE,
de 2.5 à 5.5 pièces

Label Minergie
Aux abords des vignes

Dès CHF 340'000.-
leclosdesargilles.ch

#ProjetsNeufs

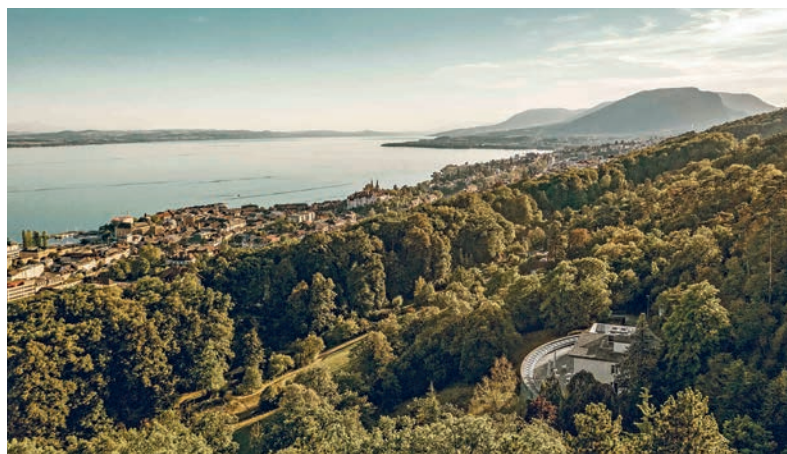
032 737 27 50

Foncièrement

Durable

NEUCHÂTEL

Le vallon de l'Ermitage, un bol de culture en ville



©Switzerland Tourism / Rob Lewis

Lorsque le besoin d'évasion se fait sentir, mais que l'heure des grandes vacances n'est pas venue, le vallon de l'Ermitage apparaît comme une destination toute trouvée.

A quelques minutes de la gare de Neuchâtel, sur les hauteurs de la ville, ce petit val enchanté, avec sa nature généreuse et ses lieux de découvertes, permet de prendre un véritable bol de culture. Le printemps

radieux qui s'installe, les nouvelles expositions ainsi que le tout récent sentier des abeilles devraient lever toutes les hésitations !

Cet écrin de verdure et de culture, à la fois caché et très proche du centre de Neuchâtel, a tous les atouts pour séduire les Neuchâtelois-e-s mais recèle aussi un fort potentiel touristique. C'est pourquoi la Ville de Neuchâtel, avec le Jardin botanique

et le Centre Dürrenmatt Neuchâtel, lancent une campagne de notoriété par un affichage dans les grands centres urbains de Suisse, ainsi que via internet et les réseaux sociaux.

Des raisons de s'y rendre

Les visiteurs et visiteuses y sont les bienvenu-e-s à tout moment, que ce soit pour profiter de l'incroyable diversité des plantes alpines, méditerranéennes ou tropicales à contempler en flânant dans le Jardin botanique, toujours ouvert en journée. Une prochaine visite permettra de découvrir, jusqu'à fin 2021, l'exposition «Plantes médicinales. Infusions des savoirs», qui raconte l'évolution de la transmission des connaissances et pratiques sur les plantes médicinales en Suisse. Avec une innovation : la possibilité de réserver l'exposition pour soi-même et sa famille à l'intérieur de la Villa du jardin : www.jbneuchatel.ch

Autre excellente raison de se rendre au vallon : le Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN) fête cette année le centenaire de la naissance de l'écrivain et peintre, avec de nombreuses

activités à la clé. Un point fort : le CDN a renouvelé son exposition permanente à travers de nouvelles stations et en ouvrant notamment au public le bureau de l'écrivain resté à l'identique après sa mort en 1990. Plusieurs expositions temporaires sont agendées cette année, dont l'une qui vient de démarrer, consacrée aux rapports qu'entretenait Friedrich Dürrenmatt avec la Suisse : www.cdn.ch

Nouveauté également pour toutes celles et ceux qui souhaitent cheminer en toute tranquillité et sécurité, l'ouverture d'un sentier des Abeilles qui relie désormais les quelque 200 mètres entre le Jardin botanique et le CDN. C'est le long de ce trait d'union piétonnier qu'un rucher sera inauguré en septembre.

Le vallon de l'Ermitage réserve encore bien des trésors de nature et d'évasion : chapelle de l'Ermitage, étang aux grenouilles, sentier du Temps, activités sportives à Chaumont... A retrouver sur le site dédié : <https://vallonermitage.ch>

Ville de Neuchâtel

VACCINATION

Vaccination: la Croix-Rouge suisse défend le principe de solidarité – à l'échelle nationale également

En Suisse, environ 80 % de la population souhaite se faire vacciner contre le coronavirus. C'est désormais à qui se verra ouvrir le plus vite les portes de la vaccination, au risque que les personnes les plus vulnérables – en situation de handicap, en proie à la pauvreté, réfugiées – soient reléguées au second plan. La Croix-Rouge suisse préconise la diffusion d'informations adaptées ainsi qu'un accès facilité aux centres de vaccination.

Personnes défavorisées, peu formées, privées d'infrastructure informatique, réfugiées ou en situation de handicap : pour les plus vulnérables, il est souvent difficile d'obtenir rapidement et sans peine des informations relatives au déroulement de la vaccination, aux avantages attendus ou aux éventuels effets secondaires. Un phénomène qui est accentué par le fossé numérique. Une étude¹ a démontré que les personnes défavorisées d'un point de vue socioéconomique sont davantage touchées par le Covid-19 que les autres. La Croix-Rouge suisse salue le fait que dans de nombreux

cantons, des efforts soient déployés en vue de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à la vaccination.

Une information adaptée, rempart contre l'incertitude Pour dissiper les réserves vis-à-vis de la vaccination et encourager la population à franchir le pas, il est impératif de diffuser des informations ciblées et intelligibles. Aussi la CRS a-t-elle établi à l'intention des autorités compétentes une série de recommandations expliquant comment promouvoir l'accès de tout un chacun aux centres de vaccination. Cela passe par

- des informations faciles à lire et à comprendre ;
- des informations diffusées dans diverses langues parlées en Suisse ;
- une simplification des procédures d'inscription en ligne ;
- des centres de vaccination assurant un accès à bas seuil et sans obstacles.

Vaccination pour tous ceux qui le souhaitent en Suisse Un large recours à la vaccination à l'échelle mondiale fait figure d'élément décisif pour venir à

bout de la pandémie de Covid-19. Si cette démarche doit rester volontaire, quiconque le souhaite doit avoir la possibilité de se faire vacciner.

- Pour les sans-papiers, il faut s'entendre à l'échelle nationale sur un dispositif leur permettant de se faire vacciner de façon anonyme et sans assurance-maladie.
- Les réfugiés et les intervenants dans les centres d'hébergement collectif doivent bénéficier d'un accès coordonné à la vaccination.
- S'agissant des personnes dépendantes vivant à domicile, il est indispensable de trouver des moyens pour qu'elles puissent se faire vacciner chez elles ou, du moins, à proximité.

Les vaccins font l'objet d'une forte demande. En Suisse comme ailleurs, des milliers de personnes sont dans l'expectative. Dans de nombreux pays pauvres, les livraisons sont rares, voire inexistantes, si bien que la majorité de la population ne peut s'attendre à être protégée prochainement contre le coronavirus. La Croix-Rouge s'engage à l'échelle mondiale pour une

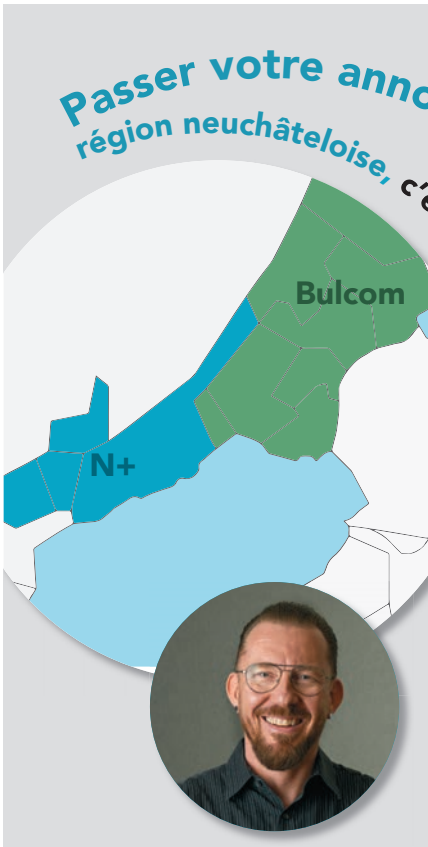
distribution équitable des doses – une question de solidarité, mais aussi de bon sens épidémiologique. En effet, la pandémie ne saurait être vaincue au seul niveau national : son contrôle passe par un effort de dimension planétaire.

Sur migesplus.ch/coronavirus, les professionnels de la santé et du social trouveront quelque 150 publications sur le coronavirus dans 30 langues à remettre aux personnes qu'ils prennent en charge. Par ailleurs, des recommandations pour un accès à bas seuil aux centres de vaccination pourront être téléchargées sur www.migesplus.ch/impfzentren à partir du 19 mai (25 mai pour la version française).

Le portail d'information migesplus.ch, qui vise à promouvoir l'égalité des chances en matière de santé, est géré par la Croix-Rouge suisse sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique.

¹ Matthias Egger, «Socioeconomic position and the cascade from SARS-CoV-2 testing to COVID-19 mortality»

Passer votre annonce dans la région neuchâteloise, c'est simple!



Bulcom

N+

Annonces
Flyers
Encarts
Dépliants
Publireportages

Votre conseiller
FREDERIC HUBER vous accompagne dans votre stratégie de communication

079 408 56 05
huber@bulcom.ch

DISTRIBUTION EN TOUS MÉNAGES

IN+ Tirage : 30'000 ex.

BULCOM Tirage : 10'800 ex.

CRESSIER

Compte 2020 Un petit excédent de charge

Le compte de résultat de l'année 2020 de la Commune de Cressier boucle par un excédent de charge de CHF 64'407.19 en regard de dépenses d'exploitation de CHF 8'798'091.59. Le budget tablait sur un résultat négatif ascendant à CHF 169'838.00.

Le Conseil communal observe que la prudence reste de mise. Il marque un optimisme modéré rappelant, qu'il y a un an, on se réjouissait de l'amélioration de la situation sanitaire et un retour à une certaine normalité qui n'est pas arrivée.

L'état de la fortune communale, qui atteint CHF 5'428'997.71, a, certes, un peu diminué mais il permet sans autre d'absorber l'excédent de charge enregistré aux comptes 2020. Le Conseil communal souligne que la péréquation financière intercommunale contribue à améliorer de manière significative les comptes depuis plusieurs années. CHF 554'100.00 ont été ainsi attribués en 2020 provenant de la répartition des revenus entre communes.

L'exécutif note encore qu'un système de contrôle interne à l'administration a été mis en place. Il fonctionne parfaitement. Il conclut en affirmant: «s'engager à maîtriser les comptes et le budget communal, appuyé par l'ensemble du personnel administratif qu'il remercie pour sa compétence et son soutien.»

Le Conseil général se réunira, jeudi 10 juin, pour approuver les comptes 2020, et permettra de poursuivre la réalisation d'une nouvelle étape du PGEE, le plan général d'évacuation des eaux dans la localité. Le groupe politique «Ensemble pour Cressier» (PS et Verts) soumet une motion au Conseil général pour améliorer la biodiversité urbaine dans Cressier consistant à améliorer certaines parcelles communales pauvres en biodiversité pour y créer un écosystème favorable à la vie des oiseaux, des insectes, des micromammifères et même de reptiles!

CZ

ENTRE-DEUX-LACS

Daniel dans la fosse aux lions

Ce samedi, il y aura un éveil à la foi sur ce thème. En regardant les images bibliques de catéchèse pour enfants, que de mignons petits lions, bien sympas, du genre de Simba bébé dans le roi lion.

Mais je ne crois pas que ce soit la réalité de la fosse aux lions. Être jeté en pâture, c'est être déchiqueté, dévoré, et c'est un peu ainsi aujourd'hui sur

les réseaux sociaux. Par méchanceté, jalousie ou simple bêtise, parce que l'on croit que l'on peut parler sans connaître, que de toutes façons on a tout compris ou que l'on suit la meute, on écrit n'importe quoi.

On ne donne pas quelqu'un en pâture. Jamais, c'est n'est pas digne du comportement humain, encore moins d'un chrétien. A Dieu seul le juge-

ment, à nous la retenue, la différence entre une action que l'on désapprouve et la personne qui l'a peut-être commise.

Nous ne savons pas grand-chose, nous sommes peut-être de supers spécialistes d'un domaine, mais sans de vraie vision d'ensemble.

Alors ne jetons jamais quelqu'un aux lions, et ne soyons pas des lions les

uns pour les autres il n'y a pas toujours malheureusement un ange qui intervient, mais nous pouvons être de ceux qui procurent la paix.

Delphine Collaud, pasteur

Agissons ensemble, maintenant.

- Avec la loi sur le CO₂, le Parlement a adopté une approche suisse intelligente pour une protection efficace du climat.
- Les plus grands émetteurs sont tous concernés: le trafic aérien et routier, les bâtiments, l'industrie et la place financière.
- La loi est juste et contribue à ce que notre pays soit moins dépendant des importations coûteuses de pétrole, de gaz et de charbon.



Damien Cottier
Conseiller national PLR



Martine Rebetez
Professeure de climatologie Uni Neuchâtel et WSL



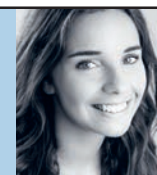
Valérie Thiébaud
Daniel Juan
Agricultrice et Agriculteur



Marianne Fatton
Athlète



Raphaël Domjan
Co-fondateur et président Fondation PlanetSolar



Anaïs Matthey-Junod
Activiste pour le climat

Pour le climat

pourleclimat.ch

Loi CO₂
13 juin 2021

Oui

Comité OUI à la loi CO₂, Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel

CRESSIER

Aquarelles mises en vitrine au cœur du village

Des œuvres en vitrine sont à découvrir au cœur du village de Cressier, dès samedi 5 juin et jusqu'à la fin du mois.

Après semi-confinement et fermetures, les artisans-commerçants du village ont besoin de lisibilité et d'attractivité pour «relancer la machine». Huit d'entre eux prêtent aimablement leurs vitrines dans le cadre de l'exposition mise sur pied par l'Association Aquarelle à la carte forte d'une cinquantaine de membres. Rémy Wuillemin, président de ladite Association figure d'ailleurs parmi les aquarellistes exposants. Tous sont élèves à l'Atelier Aquarelle à la carte, certain-e-s depuis de nombreuses années. Les productions des élèves-enfants sont regroupées dans la vitrine de l'Agence immobilière I-Facchinetti. Quinze aquarellistes ont décidé d'exposer leur art derrière les vitrines, une vingtaine d'œuvres sont à découvrir, certaines sont mises en vente. Le parcours artistique forme une boucle se déroulant de la route de Troub à la rue du Château, en passant par la route de Neuchâtel et la rue des St-Martin (voir plan). Venez découvrir les œuvres des artistes locaux.

GC



CRESSIER

ADC - bilan d'une année de tous les défis !

Déplacée pour cause de Covid, l'assemblée de l'Association de Développement de Cressier a pu enfin se dérouler le 19 mai dernier au Caveau du Château dans le respect strict des mesures sanitaires.

Innover, se renforcer, poursuivre... ont été les mots clefs du bilan dressé par la présidente Sandrine Stauffer forcée de constater «les défis sont devenus tout autres». Elle a admis avoir été bien loin de s'imaginer la tournure qu'allaient prendre les priorités qu'elle s'était fixées lors des assises de l'an passé. D'entrée la présidente s'est empressée de féliciter son comité pour sa rapide capacité d'adaptation aux événements bousculés par le Covid. En se réinventant l'ADC a réussi à proposer quelques prestations bien accueillies et appréciées. C'était mal parti en mars, la soirée vintage a dû être annulée. Au contraire, l'animation «Colore ton village - installe ton nid», a obtenu un grand succès et a soulevé joie et créativité auprès des familles durant

les fêtes pascales arrivées en période de semi-confinement. En juin, en collaboration avec la commune, les membres de l'ADC ont apporté un set apéritif à tous les aînés du village. Déception en octobre, le parcours d'Halloween, déjà prêt, n'a pas été autorisé par le SCAV, - il a fallu faire preuve d'ingéniosité dans l'urgence -, le questionnaire prévu a été remis aux enseignants pour qu'ils puissent animer leur classe, en parallèle l'ADC a préparé et financé les paquets de bonbons pour chaque élève. A l'approche des fêtes de fin d'année, l'association a assuré son soutien à Jacqueline Mamin qui s'est chargée d'organiser le parcours des fenêtres de l'Avent, l'organisatrice a été saluée pour son engagement. Afin de sauver la tradition, les cornets de St-Nicolas ont été acheminés vers tous les enfants de 2 à 12 ans ainsi qu'aux résidents du home St-Joseph et aux sœurs du Foyer Jeanne-Antide. Et finalement, en avril dernier, l'ADC a organisé et financé la confection et la

mise en place, aux quatre coins du village, des ravissants lapins de Pâques. Face aux incertitudes et difficultés à venir, sans lâcher sa confiance et sa motivation, la présidente a encouragé ses troupes à mener des projets associatifs avant de lancer un appel au recrutement de nouvelles forces bienvenues et nécessaires au renfort du comité.

Trésorerie: les mesures sanitaires ont passablement chamboulé la mise sur pied des manifestations prévues au programme, certaines sont passées à la trappe, la subvention communale est demeurée intacte. En résumé les comptes de l'exercice 2020 laisse un gain de quelques centaines de francs. Commentaires et précisions ont été apportés par Barbara, la caissière. Dûment vérifiés les comptes ont été approuvés par l'assemblée.

Démission-admission: aucune. Malgré son vœu émis l'an passé d'être relevée de sa fonction, et faute de remplaçante, la caissière a pour-

suivi sa tâche jusqu'à la remise des comptes et de son tablier à cette même assemblée. Son dévouement a été félicité et remercié par de chaleureux applaudissements.

Remaniement au comité: Sandrine Stauffer, présidente; Francis Schneeberger, vice-président et responsable du matériel; André Grandjean, caissier; Corinne Fahrni, secrétaire; Chantal Schopfer, membre. Par des applaudissements l'assemblée a salué et remercié le comité toujours souple et volontaire.

Et demain: sous réserve, la sortie des aînés est prévue en juin. Rien n'est officialisé en ce qui concerne la fête nationale. Le calendrier villageois est prêt. Tout est à voir et sera communiqué. Avant tout, l'ADC souhaite, quand possibilité s'ouvrira, de partager un verre d'amitié et d'échanger des propos avec les villageois!

GC

HAUTERIVE

La passion conjugée à même l'assiette

Tout en finesse, en subtilité, et en amour des bons produits frais, en bonne intelligence avec notre terroir et les vignerons de la région et au-delà Antoine Lecefel et Federico Ventrici entendent offrir à leur clientèle l'expérience qu'eux-mêmes aiment vivre quand ils vont manger au restaurant. Un moment d'exception, tout en restant attractif, au fil des saisons et de l'inspiration du moment.

C'est dans le véritable écrin qu'est devenue l'Auberge d'Hauterive suite aux rénovations entreprises par son propriétaire, Michel Wolf, qui a d'entrée de jeu était séduit par le projet de ces deux jeunes entrepreneurs, que recevront dès le 15 juin les désormais tenanciers de l'Auberge. Tenanciers semble presque un terme trop rustique, trop conforme à l'étiquette que portent généralement les auberges, car l'énergie et l'enthousiasme conjugués de ces deux passionnés donne envie de leur donner plus d'un titre plus élogieux. En effet, avant même d'entrer en scène, ce sont des magiciens du goût, et la seule évocation des plats qui seront servis ici fait frémir les papilles et met littéralement l'eau à la bouche.

Tout a commencé il y a sept ans, lorsque Federico et Antoine deviennent beaux-frères. Même si l'histoire d'amour qui les lie tous deux à la bonne cuisine commence bien avant, disons, pour simplifier le récit, que tout a commencé il y a sept ans. D'échanges en échanges, d'envies en bonnes tables partagées ensemble, ils décident, lors de la Fête des Vendanges d'il y a deux ans, de lancer un projet commun autour de la gastronomie et de la restauration. Les fêtes de fin d'année suivantes, ils décident de

sceller ce pacte et d'avancer ensemble en quête d'un lieu qui leur ressemble. Un lieu qui sera finalement l'Auberge d'Hauterive, et où ils pourront exprimer leur passion et conjuguer leurs talents pour créer l'expérience culinaire, gastronomique, qu'ils rêvent de faire vivre à d'autres.

Si Federico Ventrici est responsable sommelier ainsi que du restaurant, Antoine Lecefel pour sa part règnera en maître en cuisine, secondé par deux autres employés. Parisien d'origine, sa maman étant de Martinique, il amènera, à n'en pas douter, beaucoup de soleil dans les assiettes et dans les cœurs. Formé par les meilleurs, cuisinier et chef dans de nombreux établissements étoilés, dont le fameux George V ainsi que chez Didier de Courten, il apprécie également le terroir et tous ces bons produits. Outre ces talents de cuisinier, qu'il déclarera à même l'assiette en proposant des variations de saison (tout est dans la finition et le fait maison



L'AUBERGE

1608

D'HAUTERIVE



à 100 %, pour toutes les sauces, les fonds, et, à moyen terme, même les salaisons), Antoine Lecefel est un féru de pâtisserie. Il excelle d'ailleurs dans cet art et servira avec autant de plaisir mignardise, macaron ou encore croquant fait maison.

Le concept même de l'établissement est fait pour séduire et faire plaisir. Grâce à la carte éphémère hebdomadaire, il sera possible de déguster à midi un bon plat entre 18 et 22 francs selon la variante choisie. Il y aura toujours un plat entièrement végétarien, complet et travaillé en fonction, et l'on pourra agrémenter chaque plat de l'une des quatre entrées et terminer en beauté le repas grâce à un des trois desserts de la semaine.

Pour le soir, la carte variera selon les saisons, avec des entre saisons tout en transition, couleurs et saveurs en bouquet. La grande salle permettra, dans un premier temps, d'accueillir une trentaine de convives, mais l'espace est modulable selon les salles et la terrasse, un véritable jardin de cocagne, se révèle être un cadre enchanteur pour une pause de midi en pleine verdure ou une soirée dans la douceur de ce jardin privatif.

Cave à vin jouxtant l'Atelier d'Antoine

La cave à vin permet de s'y offrir un apéro original et, par la suite, permettra aux deux gérants d'y créer l'événement autour d'un vigneron et d'une bouchée apéritive assortie, un accord mets-vin, accord qui se déclina d'ailleurs également et surtout pour les repas, les repas du soir en point de mire. Ici encore, Federico Ventrici et Antoine Lecefel ont choisi de miser

sur des vignerons suisses, ils ont été à la rencontre de tous les vignerons de la région des trois lacs et dont ils connaissent les produits et savent les mettre en valeur.

La bar à vin jouxtera l'Atelier d'Antoine où l'on pourra acheter certains produits du chef. Une sorte d'épicerie fine, où l'on trouvera produits finis et semi-finis, à apprêter. Des pickles par exemple, des salaisons aussi, mais également des surprises et des produits éphémères qui ne feront qu'un temps, tout étant dans la magie de l'instant.

Entraîné par l'enthousiasme communicatif de ces deux passionnés, on aimerait pouvoir tout dire, mais c'est sans doute en goûtant leurs plats que la magie opérera le mieux. Il faudra encore patienter quelques jours avant l'ouverture de l'établissement prévue le 15 juin. En attendant, il est toujours possible d'aguiser ses papilles en visitant leur site Internet ou en réservant d'ores et déjà une table pour l'ouverture.

– Auberge d'Hauterive, le restaurant est ouvert mardi et dimanche de 11h à 14h et du mercredi au samedi de 11h à 14h et 18h à 23h. Le bar à vin est ouvert de mercredi à vendredi de 16h à 22h, samedi de 10h30 à 23h et le dimanche de 11h à 14h. Auberge d'Hauterive rue de la Croix-d'Or 9 2068 Hauterive 032 753 20 20 info@auberge-hauterive.ch www.auberge-hauterive.ch

MARIN

Matchs du FC Marin-Sports pour le week-end prochain



Vendredi 04 juin 2021

20:00 FC Cornaux-FC Marin-Sports

Vétérans

Samedi 05 juin 2021

09:00 FC Marin-Sports 1-FC United Milvignes

Juniors E

10:00 FC Marin-Sports 2-FC Val-de-Ruz 3

Juniors E

11:00 FC Val-de-Ruz 3-Team Bas-Lac (Marin) 1

Juniors D

12:00 Team Bas-Lac (Marin) 2-GrpM Etoile-Sporting 2

Juniors D

14:00 GrpM VDT (Fleurier) 1-Team Bas-Lac Marin

Juniors C

16:30 FC Marin-Sports-FC Kerzers

2^{ème} ligue
match amical

17:30 FC Bôle 2-FC Marin-Sports 2

4^{ème} ligue
match amical

Dimanche 06 juin 2021

13:30 Team Bas-Lac (Marin)-GrpM VDT (couvet)

Juniors A

Mardi 08 juin 2021

20:00 FC Marin-Sports2-FC Boudry 2

4^{ème} ligue
match amical

Mercredi 09 juin 2021

20:00 FC Marin-Sports 1-ASI Audax-Friul 1

1/4 de finale de la
coupe neuchâteloise

LIGNIÈRES

Tir obligatoire 300 m

Vendredi 11 juin 2021 de 17h30 à 19h30



Une vision harmonieuse, selon vos désirs

Paysagiste diplômé

- Taille et élagage de saison • Création
- Entretien et rénovation de gazon • Biotope
- Toiture et mur végétal • Maçonnerie paysagère

Francis Caron • Rue du Vignoble 6 • 2087 Cornaux
Tél. 078 623 23 63 • E-mail : carpi.caron@gmail.com



Tôlerie
Peinture
Jantes
Vitres teintées
Grêle

Carrosserie de Cornaux

Chemin des Nageux 7
2087 Cornaux
Tél. 032 757 17 37
c.cornaux@hotmail.com



Éveil à la Foi

Pour les enfants de 2 à 5 ans et leur famille

(10h-11h)

(Centre paroissial réformé de Cressier – Narches 3 – Cressier)

SAMEDI 5 juin

« Daniel dans la fosse aux lions »



Jeux, histoires bibliques, discussions, bricolages et chants.

Ce moment en famille sera suivi d'une grillade si la météo le permet

(apportez votre viande, une salade ou un dessert).

En cas de mauvais temps, un apéro terminera la rencontre.

Bienvenue à tous !

Renseignements et inscription : Delphine Collaud, pasteur (079 312 52 43) ou Florence Deschildre (078 741 51 57)

Ne vous laissez pas surprendre.
AvantLaTempete.ch

Une campagne de prévention de vos établissements cantonaux d'assurance pour protéger votre domicile avant, mais aussi pendant les orages.



ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 4 juin : 20h00 « **Le Truc en +** » reprend au centre paroissial réformé de Cressier !

Envie d'un petit truc en + dans votre foi ? Vivre un temps communautaire et faire l'expérience d'un Dieu proche et de son attention concrète pour votre vie... Cette célébration est pour vous !

Samedi 5 juin : 10h00 **Éveil à la foi, « Daniel dans la fosse aux lions »**, au centre paroissial réformé de Cressier, pour les enfants de 2 à 5 ans et leur famille. Ce temps sera suivi de grillades si la météo le permet (prenez votre viande, salade et/ou dessert) ou d'un apéro à l'intérieur en cas de mauvais temps. Renseignements auprès de Delphine Collaud, 079 312 52 43 ou de Florence Deschildre, 078 741 51 57.

Pour toutes les infos concernant la paroisse et les cultes en direct : www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Selon les nouvelles mesures en vigueur, nous pouvons désormais être 100 personnes pour les cultes !

Afin d'éviter les files d'attente devant le temple, nous vous recommandons vivement d'apporter un petit papier sur lequel figure déjà vos nom et prénom, adresse et no de téléphone, pour la liste de présence.

Dimanche 6 juin : 10h00 Culte-interview avec la participation de Josette et Jacques Février - culte unique au temple de St-Blaise (garderie et Bee Happy au foyer ; La Ruche à la cure - début au temple)

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise :

Gérante : Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses informations : www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial : Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 4 JUIN

09h00 Messe à Saint-Blaise, Sacré-Cœur de Jésus, chapelet et confessions

SAMEDI 5 JUIN

09h00 Messe à Saint-Blaise, Cœur Immaculé de Marie, chapelet et confessions

18h30 Messe de la FETE-DIEU à Saint-Blaise

DIMANCHE 6 JUIN

09h00 Messe de la FETE-DIEU à Saint-Blaise

10h30 Messe de la FETE-DIEU à Saint-Blaise

MARDI 8 JUIN

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

VENDREDI 11 JUIN

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

08h00 Adoration du Saint Sacrement

09h00 Messe à Saint-Blaise. Le Sacré-Cœur de Jésus. Solennité

SAMEDI 12 JUIN

09h00-10h30 Catéchisme 5^{ème} Harmonos dans l'église de Saint-Blaise

11h00 Baptême de Julianne

18h30 Messe à Saint-Blaise. Cœur Immaculé de Marie

DIMANCHE 13 JUIN

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Liam

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il

vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse d'Hauterive

JEUDI 10 JUIN

Messe et visites au home Beaulieu à Hauterive

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 6 JUIN

10h00 Messe de la Fête-Dieu

DIMANCHE 13 JUIN

10h00 Messe

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 4 JUIN

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 5 JUIN

17h00 Messe

DIMANCHE 6 JUIN

14h00 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h00

MARDI 8 JUIN

08h30 Chapelle : messe

09h00 Chapelle : adoration - méditation

VENDREDI 11 JUIN

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 12 JUIN

17h00 Messe

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Culte : Dimanche à 10h

Pour les modalités d'organisation,

nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch



L'immobilier,
une aventure humaine

079 403 55 75
www.martigerance.ch
ivana@martigerance.ch



LA NEUVEVILLE

Tennis Club La Neuveville Championnat suisse inter-clubs

La météo exceptionnelle du week end dernier a permis un bon déroulement du premier tour des inter-clubs. Toutes nos équipes ont pu s'aligner dans d'excellentes conditions. A tout seigneur tout honneur, l'équipe «élite» de 1^{ère} ligue a remporté une magnifique victoire par 5 à 4 contre Yverdon. Evoluant à domicile nos gars se sont surpassés pour passer ce 1^{er} tour. En simple, victoires de Colin Kurth 6/1 6/3, de Yannick Klopfenstein 6/3 6/1 et de Nicolas Stalder 6/3 6/2. En double l'association Joao/Damien a fait merveille 6/4 6/2. Le deuxième double vainqueur a révélé un junior. En effet, Nicolas Stalder a évolué avec Marwan Chapius (junior formé au club) 6/0 6/4. Bravo à toute l'équipe.

L'équipe seniors 1^{ère} ligue a souffert de plusieurs absences. Néanmoins elle s'est bien battue mais n'a pas obtenu le score escompté.

La formation d'Anne Hirt jouait à Cossonay. Seul un double formé de Dominique et Mia a remporté un point (6/7 6/1 7/10). Malgré des simples très disputés, les résultats ont tourné du mauvais côté. A signaler en plus la blessure de Juliette à qui nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

La formation dames 3^{ème} ligue des capitaines Josiane/Lucille jouait à domicile. Belle victoire en simple de Lucille 6/0 6/2. A noter que trois matches ont été perdus en 3 longs sets ce qui signifie que le résultat final aurait pu très bien être inversé. L'équipe du cap Michael Ballif jouait également à domicile. Rencontre

Tennis Club La Neuveville

très serrée avec 3 magnifiques victoires en simple. Severino Maro 6/7 7/5 7/5, Daniel Maire 7/6 6/1 et Zihler Mike 1/6 6/3 10/5. Victoire également pour le double Marco/Daniel 1/6 6/3 10/5.

Dans les seniors 55+ Roland Houlmann se déplaçait à Cudrefin. On ose dire qu'ils ont fait pratiquement le plein. En effet, victoire finale 5 à 1. En simple Roland a montré la voie 6/1 6/1, Daniel Breitenstein l'a imité avec le même score, J-Louis Frei remporte une belle victoire 6/3 6/1. Les deux doubles sont remportés très facilement. Roger Picard/Daniel 6/0 6/2 et Roland /Bernard Mosimann 6/0 6/0. Nos gars n'ont laissé que des miettes à leurs adversaires du jour.

Les news de Damien

Comme précisé la semaine dernière, Damien se trouve au Kazaksthan pour deux tournois. Le premier s'est très bien déroulé puisque Damien est arrivé en demie finale. Pour y parvenir il a dû battre trois joueurs assez bien classés à l'ATP. En demie il s'est incliné contre le futur vainqueur du tournoi. Cette performance lui a fait gagner 33 places à l'ATP. Petit à petit l'oiseau fait son nid. Pour cette semaine il est opposé à un Ouzbek classé 600 à l'ATP16: Nous ne pouvons que croiser les doigts pour qu'il passe ce 16^{ème} de finale.

Le rédacteur du TC

Le nouveau Kia Sportage Black Edition 4x4

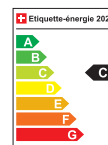
Modèle spécial limité



Movement that inspires

dès CHF 32 950.-*

Modèle illustré: Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 CRDi, man. CHF 33 950.-*, pack Black Edition+ CHF 1 500.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 6,5 l/100 km, 170 g CO₂/km***, catégorie de rendement énergétique C. Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 TGD-i, man. CHF 32 950.-*, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 9,2 l/100 km, 209 g CO₂/km***, catégorie de rendement énergétique F. * Prime de CHF 2 000.- déjà déduite. Offre valable jusqu'au 30.6.2021 ou dans la limite des stocks disponibles.



Storrer Automobiles Sàrl GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux

Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

POLICE NEUCHÂTELOISE

Lutte contre le bruit: la police neuchâteloise intensifie ses contrôles

La police neuchâteloise procédera, ces prochains jours, à des contrôles ciblés en matière de nuisances sonores. L'objectif est de lutter contre le bruit provoqué par le comportement de certain-e-s conducteur-trice-s ainsi que par certaines modifications techniques apportées aux véhicules. La police dénoncera les comportements qui incommode la population.

À la suite de récentes plaintes de citoyen-ne-s, la police neuchâteloise

procédera ces prochains jours à des contrôles ciblés dans les lieux connus des adeptes de la conduite bruyante. L'objectif de ces contrôles vise un apaisement dans la cohabitation entre les usager-ère-s de l'espace public et la circulation et finalement une amélioration de la qualité de vie des riverains de zones bruyantes.

Ces contrôles auront lieu en journée comme en fin de soirée. Ils ont pour but d'intercepter les conducteur-trice-s ayant un comportement

général des nuisances sonores inutiles et d'examiner les modifications techniques apportées aux véhicules émettant un bruit suspect.

Dans le cadre de cet effort particulier, la police neuchâteloise dénoncera au ministère public et au service cantonal des automobiles les conducteur-trice-s dont le comportement incommode la population.

Nuisances sonores inutiles

Les motos et autres véhicules bruyants constituent un problème

récurrent dans les centres-villes et les zones d'habitation, en particulier les conducteur-trice-s adeptes de la conduite sportive. Ces derniers montent volontairement les tours de leur moteur à l'arrêt ou accélèrent de manière intempestive sur de courtes distances, parcourant le même tracé plusieurs fois. Ce type de conduite cause des émissions sonores particulièrement inutiles et incommode la population sans parler des émissions polluantes.

CORNAUX-CRESSIER

Gym-hommes seniors de Cornaux-Cressier et environs



Le sport et une activité physique régulière aident à rester autonome et en bonne santé jusqu'à un âge avancé. Sans entraînement, même les tâches les plus simples deviennent compliquées et la musculature décroît en continu. Entraî-

nez-vous en groupe pour plus de plaisir et de convivialité. Messieurs, n'attendez pas plus longtemps pour rejoindre le groupe gym hommes seniors de Cornaux-Cressier!

«Notre société s'est remise en route après un long sommeil semé d'incer-

titudes. Avec les précautions d'usage, nous nous sommes enfin retrouvés sous l'expertise direction de notre monitrice Suzanne Veyssset. Les 17 membres actifs sont prêts à accueillir d'autres personnes désirant s'assouplir une heure par semaine, le lundi de 17h00 à 18h00, à l'Espace Ta'tou à



Cornaux. Les exercices effectués sont parfaitement adaptés aux amateurs du troisième âge que nous sommes! Quelques joies annexes sont inscrites annuellement à l'agenda - dont un repas pris en commun avec nos épouses - ces bons moments contribuent à alimenter la bonne ambiance qui règne entre nous. Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas, prenez contact auprès d'une connaissance faisant partie de notre société, ou directement par son président, Fred-André Baer, Route de Neuchâtel 21, 2088 Cressier, tél. 032 757 17 47, baer@net2000.ch. Attendue avec impatience votre inscription sera la bienvenue».

Propos tirés du message de F.-A. Baer, président.

GC

LA TÈNE

L'Histoire de Montmirail (1^{ère} partie)

Il s'agit en fait de deux histoires croisées, l'histoire du lieu appelé « Montmirail » et les débuts de l'histoire de l'église Morave. Ces deux histoires commencent séparément pour se rejoindre au 18^{ème} siècle!

1618: L'Histoire de Montmirail commence sous la domination française. Henri II d'Orléans Longueville était au 17^{ème} siècle le Prince de Neuchâtel. Un de ses officiers, Abraham Tribolet, devient châtelain de Thielle. Il construit en 1618 un château et une ferme avec une grange sur une petite colline.

1722: Après plusieurs ventes successives, c'est la famille de Wattenwil qui l'acquiert en 1722. Un des propriétaires précédents l'a nommé « Montmirail ».

1700: Une figure marquante de l'histoire de Montmirail est le Comte Nikolaus Ludwig de Zinzendorf. Né en 1700 à Dresde, il a six semaines lorsque son père Georg Ludwig meurt. Sa mère se remarie peu après et suit son nouveau mari à Berlin. Le petit Nikolaus est élevé à Hennersdorf (Saxe) par sa grand-mère Henriette Katharina von Gersdorf (1648-1726) qui est « bailli » de 3 villages: Grosshennersdorf, Berthelsdorf et Oberberthelsdorf. Elle a été une des femmes les plus instruites du 17^{ème} siècle, et d'une influence déterminante dans l'éducation de Nikolaus Ludwig.

1710: Nikolaus est admis au fameux institut pédagogique d'August Francke

à Halle. C'est là qu'il fait la connaissance de Friedrich de Wattenwil de Montmirail, avec lequel il se lie d'amitié. A 21 ans Nikolaus, majeur, hérite des domaines de sa famille dans l'Oberlausitz.

1722: Nikolaus de Zinzendorf se marie avec Erdmuth Dorothea Comtesse Reuss à Ebersdorf. Elle lui est d'une aide précieuse, notamment dans l'éducation de leurs 12 propres enfants dont 9 sont décédés jeunes et un fils à l'âge de 25 ans. Elle instaure l'égalité entre hommes et femmes pour le droit de vote dans la communauté. Sur son domaine à Berthelsdorf, Nikolaus de Zinzendorf accueille des réfugiés chrétiens, descendants des fondateurs de la communauté des frères de Bohême et de Moravie, en butte à l'hostilité du Royaume des Habsbourg, à cause de leurs convictions religieuses. Venus de Bohême et de Moravie, mais aussi de toute l'Allemagne, ils forment sous la direction de Nikolaus de Zinzendorf, la communauté de Herrnhut, une communauté chrétienne issue de différentes dénominations. C'est ainsi que naît l'église Morave, tout en gardant les traditions de l'ancienne « fraternité ». Cette nouvelle communauté provoque certaines tensions dans l'église. Le Comte est expulsé de Kursachsen, car il organisait des cultes et prêchait en tant que laïc.

1739: Après son expulsion Nikolaus de Zinzendorf arrive à Montmirail. Il rêve d'y fonder une communauté

ou un cercle d'amis moraves et d'y accueillir des réfugiés, Huguenots aussi bien que Vaudois.

1742: La première partie de l'actuel Corps Central est construite ainsi qu'une boulangerie en face. Peu de temps après, la population de Montmirail s'élève à 34 personnes.

1748: Les difficultés ne tardent pas à survenir. Les pasteurs neuchâtelois « la vénérable classe », n'acceptent aucune église dans leur région, la considérant comme « secte ». Une nouvelle fois, les Moraves quittent les lieux. En bateau, ils gagnent la région de Francfort, où se trouve une autre base un peu plus récente de leur église: le Herrnhag. Puis Friedrich de Wattenwil redevient le propriétaire du domaine de Montmirail.

1757: C'est la dernière fois que le Comte Nikolaus de Zinzendorf se rend à Montmirail.

1766: La formation était une chose très importante pour l'église Morave. Des écoles pour filles et garçons se sont ouvertes en plusieurs endroits d'Europe. A Montmirail, les Moraves fondent le premier internat de jeunes filles en Suisse. L'institution de Montmirail débute avec 2 enseignants et 2 élèves. Mais l'école évolue rapidement. Dans les meilleures années, elle compte près de 150 élèves et enseignantes. Pendant 222 ans, le français, l'école ménagère, l'apprentissage des bonnes manières et la religion sont au programme de l'école fréquentée jusqu'en 1988 par des

jeunes filles venues de toute l'Europe. Mais dès la 2^{ème} guerre mondiale, le nombre de pensionnaires est en déclin et la communauté morave doit réfléchir à une nouvelle affectation du lieu!

(Vous lirez la suite de l'Histoire de Montmirail dans le prochain Bulcom)

RS

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture

Naturopathie
Médecine Traditionnelle Chinoise

Acupuncture
Ventouses
An-Mo/Tuina-Massage
Reconnu par les
Assurances complémentaires

Rendez-Vous en Ligne
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier
032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch

NEUCHÂTEL

Une nouvelle déléguée à l'égalité pour la Ville



Avec l'entrée en force de la commune fusionnée, la Ville de Neuchâtel se dote d'une nouvelle déléguée à l'égalité. Âgée de 42 ans, Nadja Birbaumer, jusqu'ici déléguée à la formation de la Ville, assumera la double fonction, rattachée au dicastère de la formation, de la famille, de la santé et des sports.

Neuchâtel, devenue troisième ville de Suisse romande par sa taille, adhère avec sa nouvelle déléguée à la Conférence suisse des délé-

gués-e-s à l'égalité, qui comprend, outre presque tous les cantons, les villes de Genève, Lausanne, Berne, Zurich et Winterthour.

«L'égalité est un domaine transversal, qui ne touche pas uniquement les femmes, mais également les hommes, contrairement à certaines idées préconçues. Le souci de concilier vie professionnelle et vie privée, ou de manière plus large la construction identitaire, si possible loin des stéréotypes, n'est pas

le seul apanage des femmes. Et l'école a évidemment un rôle essentiel à jouer dans ce domaine», relève Nadja Birbaumer, désormais déléguée à la formation et à l'égalité.

Agir sur plusieurs fronts

Au bénéfice d'une licence en lettres de l'Université de Neuchâtel, collaboratrice scientifique à l'Académie suisse des sciences humaines durant dix ans, Nadja Birbaumer travaille déjà sur de nombreux projets en lien avec l'éducation. A l'avenir, elle ajoutera un regard sur les problématiques liées au genre et elle élaborera, conjointement avec les services concernés, différentes mesures pour tendre à une plus grande égalité.

La question de la langue et l'usage du langage épicien au sein de l'administration fera par exemple partie de ses dossiers: «Cela peut faire sourire et même agacer, mais travailler sur le langage permet de réfléchir aux questions de genre. C'est avec le langage que l'on appréhende la société, et la questionner, c'est aussi questionner nos représentations», souligne-t-elle.

«Lorsque les enfants entendent, en cours de grammaire, que le masculin l'emporte sur le féminin, je ne suis pas sûre qu'ils et elles comprennent

que l'on parle uniquement de grammaire...», complète Nicole Baur, conseillère communale en charge du dicastère qui ajoute: «Plusieurs projets en lien avec l'éducation seront prochainement lancés. La Ville de Neuchâtel répondra par exemple à l'appel à projets du canton concernant MAÉ (Ma journée à l'école)».

Le Conseil communal confirme par cette nomination sa volonté de faire de la Ville un exemple en matière de conciliation entre vie privée et professionnelle et, par conséquent, en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Adhésion validée

L'adhésion de la nouvelle déléguée à la Conférence suisse des délégués-e-s à l'égalité vient d'être officialisée: «C'est intéressant de s'inscrire dans ce paysage national et ainsi bénéficier de l'expérience et des stratégies des autres villes du pays», indique Nadja Birbaumer. La Confédération a par ailleurs adopté la semaine dernière la Stratégie Egalité 2030, la toute première stratégie nationale qui vise à promouvoir l'égalité.

Ville de Neuchâtel

LA TÈNE

Marin-Epagnier : la croissance et ses conséquences

Marin-Epagnier a eu le périlleux privilège d'avoir été la Commune neuchâteloise dont la croissance démographique a été la plus rapide. En effet, le nombre d'habitants a passé à 3200 en 1975 alors qu'il était de 800 en 1968. Qu'ont représenté pour le village de Marin cette poussée démographique et cette flambée conjoncturelle?

Ce village était essentiellement paysan, Marin comptait 12 exploitations agricoles de moyenne et grande importance pendant la dernière guerre, et tout soudain, tout s'est accéléré. Ainsi l'industrialisation a débuté à la fin des années 50, ceci dû à une conséquence inattendue, soit le remaniement parcellaire des terres agricoles du plateau de Wavre. En effet, la réunion des terrains en de grands parchets, jusqu'ici encore morcelés, ont tenté industriels et promoteurs.

C'est ainsi qu'un agriculteur connu au village et qui avait obtenu une surface considérable à l'Est du village a donné le coup d'envoi à cette industrialisation en vendant sa parcelle à la Maison Dubied, jusque-là établie à Couvet. Peu après un autre grand propriétaire congédia son fermier, vendant les terres de la ferme pour la construction et la spéculation. Tentés par les prix offerts, d'autres agriculteurs vendirent leurs terres qui se couvrirent de béton, plaçant les gains réalisés plus ou moins bien. Bientôt quasiment tous les paysans de Marin devinrent millionnaires. Ainsi les champs, les prés, les vergers se couvrirent progressivement d'usines, de locatifs, d'ateliers et d'entrepôts. Et malheureusement aujourd'hui il ne reste plus grand chose de nos fermiers qui ont quasiment tous disparu. Cette poussée de l'industrie et du bâti-

ment dura 15 ans soit de 1960 à 1975. Pendant ces quinze années les Autorités n'ont fait que jongler avec les plans, les projets, le règlement d'urbanisme, les crédits, les emprunts. On ne passe pas de 1000 à 3000 habitants sans revoir l'infrastructure de la Commune, soit les routes, les canalisations, l'éclairage public, les travaux publics, enfin tout. Cela n'a pas été sans conséquence pour la population et a demandé un surcroît de travail aux Autorités.

Et alors, c'est la Commune qui a dû se mettre à son tour à se développer, soit:

- une Maison de Commune
- deux nouveaux collèges plus un pavillon scolaire
- un réservoir d'eau potable
- un nouveau captage d'eau
- un nouveau restaurant communal «Le Lion d'Or»

- un nouveau terrain de sport
- l'aménagement de nouveaux locaux pour les pompiers, les travaux publics, la protection civile
- l'achat de nouveaux véhicules pour les travaux publics, dont un camion
- l'achat d'un véhicule de 1^{er} secours pour les pompiers
- la participation au capital-actions des TN pour obtenir la desserte de la Commune
- la participation à la station d'épuration et à l'usine de Cottendard pour la destruction des ordures
- des infrastructures pour les enfants enfin tout ce qu'il faut pour une Commune au développement «forcené».

Ce développement «extraordinaire» est dû notamment au Président de Commune de l'époque, Gaston Gehrig.

RS

SAINT-BLAISE

Galerie l'Angle d'Art Exposition «Mémoires... entre visages humains et matières brutes»

La Galerie l'Angle d'Art, à la Grand'Rue 9, accueille, du 12 juin au 3 juillet 2021, les œuvres de l'artiste sculpteur vaudois Thierry Palaz, d'Yvonand, et de l'artiste peintre lyonnaise Virginie Michel.

Thierry Palaz travaille l'acier pour le rendre obéissant. Résultat: des sculptures émouvantes... combinées à des matériaux à plusieurs composants, elles deviennent plus captivantes.

Virginie Michel peint le visage humain dans sa forme extravagante la plus profonde, à la recherche désespérée de la perfection. «Qui suis-je?» «Qui sommes-nous?»

(photo d'une de ses œuvres)

Vernissage: samedi 12 juin, 17 heures.

Galerie ouverte: mardis, jeudis, vendredis: 15h00 à 17 h 30

samedis: 14 h30 à 17 h00

dimanches: sur rendez-vous; Nadia Broggi (079) 471 44 71

www.angleart.ch

Claude Zweijacker



SAINT-BLAISE

Rives encore sans animations en 2021 Sans Watt Air Jump Festival et Fête du sauvetage

Le comité du Watt air Jump Festival a récemment annoncé que son Festival prévu, du 6 au 8 août 2021, sur la plage du débarcadère n'aura pas lieu cette année. La Société de sauvetage du Bas-Lac a aussi renoncé à l'organisation de sa traditionnelle fête nautique qui avait été envisagée aux dates de 20 et 21 août 2021.

Les mesures édictées par le Conseil fédéral en raison du coronavirus, le 26 mai dernier, ne permettent pas d'instaurer des manifestations

d'une ampleur dépassant la jauge de 300 participants à l'extérieur alors que le Watt Air Jump Festival et la Fête du sauvetage en réunissent ordinairement des milliers.

Les deux organisateurs reportent leur manifestation à l'année 2022; ce sera le 10^e anniversaire du Watt Air-Jump Festival. Quant à la Fête du sauvetage, elle a été organisée chaque année depuis 1935, sauf en 2020 et 2021.

CZ

LA TÈNE

La nouvelle salle amène du monde, mais malheureusement trop de trop jeunes

Effectivement, le fait d'avoir changé de salle amène plus de jeunes à Marin. Ainsi, ils étaient près de 40 à fouler le parquet de la «grande salle» qui a remplacé la salle du collège Billetter.

C'est sous les ordres de l'auteur de fonction Bari Dina et du seniorcoach Heimmy secondés par les juniorcoaches Ewan, Kayla, Nathan et Priscilla que les jeunes ont organisé cette soirée. C'était assez simple au début avec un espace foot, un espace basket, des barres parallèles et un trampoline. Mais en cours de soirée, il a fallu transformer car les participants réclamaient les anneaux. Dès lors, les coaches ont déplacé le coin trampoline en le mettant sous un panier de bas-

ket afin de laisser plus de place aux anneaux.

En ce qui concerne le rangement, il s'est fait un peu plus tôt car l'optique était d'organiser un bal-camp. Mais les participants n'étant pas très motivés à cette idée, les coaches les ont donc laissés jouer librement.

Dans les événements spéciaux, il faut relever le nombre élevé de participants et que c'était une bonne soirée. Par contre les participants étaient assez agités et il y avait énormément de jeunes!

Dès lors dans les thèmes abordés, il y avait l'âge de certains participant-e-s à cette soirée. En effet, beaucoup d'entre eux étaient très jeunes, voire trop jeunes!

Ces derniers ont été approchés pour leur expliquer qu'ils ne peuvent pas être accueillis habituellement, mais qu'exceptionnellement les coaches les ont quand même laissés participer à cette soirée. Dorénavant, cela ne pourra plus se faire.

RS

Pompes à chaleur
Ventilation douce
Capteurs solaires
À votre service depuis 1982
2073 Enges
Tél. 032 751 73 51
Mobile 078 711 64 46
contact@rvg-energies.ch
www.rvg-energies.ch

L'autonomie énergétique!
Depuis 1982 nous avons des solutions !

Perdre du poids de façon régulière et avec plaisir

Commencez dès aujourd'hui!

✓ sainement
✓ sans avoir faim
✓ individuellement

ParaMediForm Neuchâtel
Faubourg de l'Hôpital 3 | 2000 Neuchâtel
Tel 032 536 11 07
neuchatel@paramediform.ch

ParaMediForm
Institut pour la santé, le bien-être et la perte de poids
www.paramediform.ch/neuchatel

Leader du marché suisse depuis plus de 27 ans!
Recommandé par les médecins!
Premier entretien gratuit!

Angela Pasquariello, Nutritionniste dipl. PMF

devenir mince • être mince • rester mince

LES JARDINS de Benjamin
PAYSAGISTE

CRÉATION
Pose de pavés et dalles préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN
Taille d'arbustes, d'arbres d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin

lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

Comment influencer sans aller voter

Donner le droit de vote aux jeunes dès 16 ans, alors que la plupart d'entre eux têtent encore le sein de leur mère, peinent à ranger leur chambre et laissent trainer leurs élastiques orthodontiques sur la table de la cuisine... le débat partage.

Il est relativement coutumier de penser que les futur-e-s jeunes adultes sont une minorité à se préoccuper de questions politiques, bien que les sondages menés par la FSPG (Fédération Suisse des Parlements des Jeunes) montrent que la jeunesse est tout sauf apolitique. Mais alors, si ce n'est par un engagement tangible, de quelle manière l'intérêt des jeunes pour la politique se traduit-il ? Leur motivation à défendre une cause dépend de l'enjeu de cette cause même. Sensibles aux questions environnementales, on a pu les voir se mobiliser en masse lorsqu'il était encore possible de le faire, le dernier grand rassemblement ayant eu lieu le 15 mars 2019 dans plus de 120 pays autour de la problématique du climat. Ces manifestations à grande échelle ont l'avantage d'être

relayées par les médias et d'assurer que le feu de la résilience ne s'éteigne pas.

Puis il y a les actions moins ostensibles.

Dernièrement, un de ces ados connectés a présenté l'application Yuka à sa «daronne». Le fonctionnement est simple : scanner les codes-barres des aliments et produits cosmétiques pour obtenir une pondération sur 100. Même si loin d'être parfaite, cette application a permis à la fameuse «daronne» de prendre conscience que sa crème bas prix pour les mains se révèle moins toxique que son soin beauté du crépuscule (comprendre : crème pour peaux matures).

Cette application n'est pas un tsunami dans le monde de la malbouffe et du barbouillage mais, telle une amanite-tue-mouche, elle donne l'occasion de se poser la question de la toxicité/bienfait du produit avant achat et propose des alternatives. Les petits ruisseaux alimentant les grandes rivières, on rêve du jour où l'on arrivera à créer un embargo général sur certains produits pour



Espièglerie du hasard avec une belle rencontre dimanche dernier sur les rives du lac de Bienne

pousser les producteurs et industriels à penser éthique, car, comme le dit l'adage, «qui paie commande». Les jeunes sont des partenaires essentiels pour les choix du futur car

le futur leur appartient. Même sans droit de vote, ils ont les moyens de nous éclairer le chemin que nous avons ignoré jusqu'ici.

ML

LE LANDERON

Repair Café et Coffre ouvert, reprise des activités dimanche dernier

Quel plaisir de pouvoir reprendre des activités apportant des services très appréciés par la population. Proposées par le Landeron Après Demain (LLAD), ces initiatives rencontrent un bien beau succès qui répond à un besoin certain de la population.

Dimanche dernier, en fin de matinée, les huit bénévoles (Annette, Erna, Georgette, Christophe, Jean-Philippe, Jean-Marie, Michel et Peter) étaient «au taquet» pour accueillir les personnes ayant besoin d'aide pour diverses réparations.

Et cela n'a pas tardé chacun apportant notamment, machine à coudre,

four, lampes, micro-ondes, aspirateurs, mixer, tondeuse, jouets, projecteur, fer à repasser avec même une demande pour une histoire de pneu. Ce sont plus d'une trentaine de «clients» qui sont venus demander de l'aide. Si toutes les demandes n'ont pu aboutir à réparation, le conseil de pièces à remplacer a été bien accueilli, les personnes appréciant cet appui personnalisé.

Grâce à leurs compétences professionnelles ou particulières, ces huit bénévoles viennent également avec leur matériel et outillage afin de pouvoir effectuer les réparations nécessaires. Comme le souligne un



des membres, il faut un minimum de compétences pour vraiment répondre à des demandes spécifiques.

Moments conviviaux avec en plus café et gâteaux-maison offerts.

Coffre ouvert, c'est une idée qui a germé au sein du LLAD afin de redonner vie essentiellement aux vêtements. Organisée depuis 2019, cette activité a connu un beau succès avec une trentaine de véhicules venus s'installer dans la cour du collège primaire, lors de sa première édition. Elle a lieu deux fois par ans en même temps que Repair Café.

Dimanche dernier, par un superbe temps bien ensoleillé, une quinzaine

de véhicules étaient présents pour cette action «coffre ouvert». Venus principalement de la région, ces adeptes du «non gaspillage» étaient heureux de participer à cet événement particulier. A petits prix, vêtements pour adultes et enfants, souliers, jeux de société, tout était présenté à l'envie des intéressés qui n'ont pas manqué ce rendez-vous.

Une bien belle action qui permet de redonner une nouvelle vie à toute une palette de vêtements et autres.

Prochaine édition de «Repair Café» et «Coffre ouvert» : dimanche 12 septembre.

CP



LE LANDERON

correctif au sujet de l'article traitant de la problématique du container à carton

Une petite erreur s'est malencontreusement glissée dans l'article de la semaine dernière traitant de la problématique du container à carton qui risque de disparaître. Nous y citons deux conseillères générales, Mesdames Muriset et Sieber, et nous leur avons attribué le titre

de conseillères municipales. Pour remettre les choses dans le bon ordre, rappelons ici qu'elles sont toutes deux conseillères générales. En les et vous remerciant de leur compréhension et de la vôtre.

La rédaction du Bulcom

OFFRES D'EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI

Famille du Landeron recherche aide de ménage consciencieuse pour entretien régulier 1 matin toutes les 2 semaines.

Tél. 079 429 29 72

VOUS ÊTES À LA RETRAITE OU EN PRÉ-RETRAITE ET VOUS CHERCHEZ À VOUS OCCUPER ?

Nous offrons une place de gardien-jardinier dans une belle propriété du littoral neuchâtelois. Appartement de 2 1/2 pièces sur place d'env. 90m².

Taux de travail env. 20%.

Plus de renseignements au 079 417 39 85
r.lavanchy@bluwin.ch

Cabinet de podologie

Sandrine Stauffer a le plaisir d'annoncer sa nouvelle collaboration avec Alexandra Scarella podologue diplômée.

**Nouveaux patients
bienvenus**

Rte de Neuchâtel 8
2088 Cressier
0797231978

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draïzes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Redaction: redaction@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

www.messeiller.ch

LE LANDERON

Annulation du Jazz Estival 2021

Chers amis du jazz,
Vous nous manquez énormément et nous espérons que vous allez bien. La pandémie ne semblant pas vouloir nous lâcher de sitôt, notre rendez-vous de cette année est à nouveau compromis. Certes, dès juin, des mesures d'assouplissement entrent en vigueur et il serait possible d'accueillir trois cents personnes, mais hélas, que de contraintes à gérer. Cette ouverture dépendant du développement du Covid dans les prochains mois, une recrudescence des cas positifs conduirait à l'application de nouvelles directives strictes. Actuellement, l'OFSP nous oblige au traçage

de tous, probablement au certificat Covid, au port du masque, à la désinfection, à la désinfection, etc. Force est de constater que la cour du Château ne se prête pas à toutes les contraintes en vigueur. D'autre part, nous ne voulons pas mettre la santé de notre public en danger. Par contre, nous voyons l'avenir avec beaucoup plus d'optimisme grâce aux vaccins et au retour à la «normalité». Nous nous réjouissons de vous accueillir l'année prochaine, le premier jeudi du mois d'août dans la cour du Château du Landeron. Prenez bien soin de vous et rendez-vous en 2022!

Catherine Waelti/CP

CORNAUX

Le tournoi de pétanque aura bien lieu le dimanche 13 juin



Le tournoi doublette ouvert du dimanche 13.6.2021 aura bien lieu, avec un maximum de 50 personnes.

Il est possible d'y participer pour autant qu'il y ait encore de la place. Donnez vos coordonnées en vous inscrivant au 078 620 74 72.

Afin de finaliser les inscriptions, suite à votre téléphone, venez entre 8h30-9h00, le tournoi débute à 9h15.

Veillez prendre un masque, vous en aurez besoin pour l'accès à la buvette et en cas de mauvais temps. La participation au tournoi de 5 parties, avec repas de midi, coûte 25 francs par personne, à payer sur place. Au plaisir de vous revoir et meilleurs souhaits pour la suite.

Le comité

GARAGE - CARROSSERIE
JEANNERET
2037 MONTMOLLIN
Véhicule de prêt **GRATUIT**
TOYOTA spécialiste
Yaris 4X4
032 731 20 20

Installations
photovoltaïques
eli10
L'énergie littorale
ELI10 SA
RUE DU CHÂTEAU 17
CH-2022 BEVAIX
T 032 720 20 20
F 032 720 20 29
SOLAIRE@ELI10.CH
WWW.ELI10.CH

HAUTERIVE – SAINT-BLAISE – LA TÈNE

Paroisse catholique Une église présente au monde d'aujourd'hui



La Paroisse catholique d'Hauterive – Saint-Blaise – La Tène a tenu, samedi soir 29 mai passé, son assemblée générale dans la salle sous l'église, dirigée par Yannick Butin, président.

Plus de vingt paroissiens étaient présents pour approuver la gestion du comité formé de Yannick Butin, président, Tammy Butin, secrétaire, Rajithan Karattuparamabil, trésorier,

Monique Schouwey, Gian-Carlo Croce et Jean-Marc De Gasparo.

Au cours de l'année écoulée, le président a relevé les travaux effectués : fermetures électroniques des portes, installation d'un chauffage à pellets à la cure, porte de l'église en passe de rénovation. Il a aussi observé que la pandémie a provoqué une baisse du revenu des quêtes doublée de la perte du bénéfice de la kermesse annulée et d'une partie des locations de la salle de paroisse. En regard de l'année 2019, les produits ont été réduits d'un quart en 2020. Néanmoins, les charges ont pu être diminuées : ce qui permet de boucler les comptes 2020 de manière équilibrée. Le comité a été réélu par acclamations.

Quant à l'abbé Leonardo Kamalebo, après 11 ans à la cure de Saint-Blaise, il a fortement souligné sa vision de la Paroisse en affirmant : « La Paroisse est une cellule vivante

de l'Eglise universelle. Elle est un espace d'accueil, un lieu de solidarité, de rencontres, un lieu où l'on doit pouvoir être compris. Elle est une communauté de croyants qui se ressourcent dans la prière individuelle et collective ; une communauté qui trouve son sens et sa force dans l'Eucharistie, célébration de la vie partagée, célébration de la présence du Christ dans le cœur de chacun, chacune. »

Il a conclu par une interrogation quant à l'avenir : le vicariat a changé en zones diocésaines avec des laïcs comme délégués de l'évêque. Au sein des paroisses de l'Entre-deux-Lacs, on note une diminution du nombre de prêtres de quatre à trois. Néanmoins, il a relevé la présence de beaucoup d'enfants à la catéchèse : « Signe que l'Esprit Saint est à l'œuvre dans son Eglise. »

CZ

NEUCHÂTEL

Festi'Neuch présente Le Phare

Une lueur d'espoir est enfin perceptible sur les Jeunes-Rives pour cet été ! Festi'neuch présentera Le Phare, son projet culturel éphémère, du 29 juillet au 15 août 2021. Du jeudi au dimanche, deux semaines durant, l'équipe du festival donnera rendez-vous à un public en manque de concerts pour célébrer la musique et le partage.

Après avoir dû acter deux annulations consécutives, l'équipe de Festi'neuch ne se démobilise pas pour autant. L'organisation considère qu'il est désormais réaliste de pouvoir organiser un événement de taille réduite pour offrir au public une manifestation culturelle et festive. Avec ce nouvel événement éphémère, nous souhaitons proposer la tenue d'une série de concerts durant la deuxième partie de l'été.

Le Phare prendra place à l'est de la place des Jeunes-Rives du 29 juillet au 15 août 2021. Pendant trois weekends, du jeudi au dimanche, des concerts et animations seront proposés dans cet espace pouvant accueillir un public en jauge réduite. L'organisation planche sur une capacité d'environ 300 personnes. Le Phare se tiendra dans un dispositif restreint et

à taille humaine, ne laissant en aucun cas la convivialité de côté.

Bien que le contexte soit encourageant, la prudence est évidemment de mise. Les conditions d'accueil du public évoluant très rapidement, il n'est pour l'heure pas possible d'annoncer les conditions exactes dans lesquelles pourra se dérouler l'événement. En contact permanent avec les autorités, les organisateurs précisent que ce dispositif est d'ores et déjà soutenu par la Ville et le Canton de Neuchâtel.

Avec Le Phare, l'équipe du festival espère pouvoir permettre à tout un public en manque de concerts et d'émotions collectives de renouer avec une offre culturelle riche, faisant la part belle aux artistes suisses.

Festi'neuch communiquera dans les prochaines semaines afin d'apporter des précisions sur Le Phare, sa programmation, les informations pratiques ainsi que la billetterie, selon l'évolution de la situation sanitaire et des mesures à adopter.

Toute l'équipe de Festi'neuch se réjouit de vous retrouver du 29 juillet au 15 août 2021 sur les Jeunes-Rives !

BV Toitures

BURKHARD – SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

ANDRINE JUNOD ANTUNES
BREVET FÉDÉRAL DE COURTIERE

IMMOBILIER

RUE PAUL-VOUGA 157
2074 MARIN
T. 076 319 92 42

WWW.AJAIMMOBILIER.CH

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE
LA VALEUR DE VOTRE BIEN
DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ?
CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE !

NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE
LE POTENTIEL DE VOTRE
PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS
LE MEILLEUR APPUI POUR
TOUTES VOS DÉMARCHES.

INFO@AJAIMMOBILIER.CH

**Agencements de cuisines
& Rangements**

**Equipements ménagers
& professionnels**

f. Joss

www.fjoss.ch

A.-Bachelin 9 - 2074 Marin - 032 763 02 63 - info@fjoss.ch

ENVIRONNEMENT

La Charte des Jardins pour favoriser la nature et la biodiversité

Si, en passant dans la rue, vous voyez cet emblème affiché à l'entrée d'une propriété, c'est que ses habitants ont signé la Charte des Jardins et qu'ils ont pris l'engagement moral d'entretenir et d'aménager leur terrain pour favoriser la survie de la petite faune sauvage: oiseaux, hérissons, papillons, lézards... et la biodiversité en général.

Idéalement, la Charte des Jardins est gérée localement par une commune, une association de quartier ou un groupement d'habitants. Mais on peut aussi y adhérer de manière individuelle.

Pourquoi une charte des jardins ?

Pendant longtemps, les sympathiques visiteurs des jardins que sont les hérissons, les écureuils, les oiseaux ou les papillons ont trouvé assez facilement de quoi se nourrir en périphérie des habitations, ainsi que des endroits où se reproduire et passer l'hiver. Mais les lieux favorables à la petite faune se raréfient, notamment parce que les coins de nature situés entre les zones habitées et les zones cultivées régressent sous la pression de l'urbanisation. De plus, les grandes propriétés se morcellent pour donner des parcelles plus petites et plus cloisonnées. Or, cette parcellisation provoque la disparition des haies sauvages, des vieux arbres, des prairies rarement tondues, et des tas de branches et de pierres si importants pour la survie et la reproduction des petits animaux.

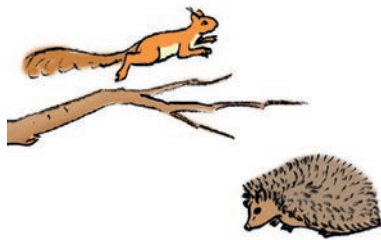
Parallèlement à la diminution de la taille des parcelles se produit une augmentation de leur aménagement: gazon entretenu jusqu'aux limites de propriété; haies exotiques choisies uniquement pour leur capacité à cacher les voisins; massifs de plantes non indigènes qui ne favorisent pas la reproduction des papillons et qui donnent trop peu de fruits pour nourrir la faune; arbres trop parfaitement taillés qui n'offrent pas d'abris; éclairage nocturne aux quatre coins du terrain;



usage immodéré des herbicides et des pesticides sur le gazon, les dalles et les rosiers. Dans ces conditions, les oiseaux et autres visiteurs des jardins ne trouvent plus d'endroits où se cacher, ni matériaux pour construire leur nid, ni insectes, ni petits fruits, ni même le repos nocturne.

Ce qu'est – et n'est pas – la Charte des Jardins

La Charte des Jardins est un document qui explique dix bonnes pratiques à adopter pour favoriser la nature dans un jardin. Ce n'est pas une liste d'exigences à remplir pour obtenir un label qui sera contrôlé, ni un document juridique: en la signant, on s'engage moralement à en suivre les principes. Cet engagement se signale par l'emblème de la charte exposé à la vue de tous.



La Charte des Jardins peut s'appliquer sur n'importe quel terrain, petit ou grand, anciennement ou nouvellement planté. Même si un jardin est constitué uniquement d'une haie de lauriers, d'un gazon ras et de rhododendrons exotiques, on peut cesser d'utiliser des pesticides, tondre différemment, pratiquer une petite ouverture dans sa barrière, éteindre l'éclairage extérieur quand il est inutile, et opter pour des plantes sauvages indigènes lorsque l'occasion de renouveler des plantations se présente.

Comment diffuser et appliquer la Charte des Jardins ?

personne peut télécharger la charte, placer son emblème à la vue de tous, et appliquer ses bonnes pratiques sur le terrain qu'elle occupe. Mais il serait bon d'aller un peu plus loin. En effet, l'un des buts de la charte est de mettre les jardins en réseau, car

la petite faune a besoin d'un espace de survie qui dépasse généralement l'offre d'une seule propriété. Ainsi, dans l'idéal, la charte est gérée par un organisme local (commune, association de quartier, groupement d'habitants).

De plus, lorsqu'une commune gère la charte, elle est bien placée pour la diffuser. Elle peut, par exemple, l'annexer au courrier officiel lié à l'aménagement ou au changement de propriétaire d'une parcelle.

L'emblème de la Charte des Jardins

Le logo, les dessins et les textes de la Charte des Jardins appartiennent à energie-environnement.ch, la plateforme d'information des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement. Celle-ci ne touche pas de droits sur leur utilisation, qui est réservée à la promotion de la Charte des Jardins. Le logo de la Charte des Jardins (eps 850 Ko) est en téléchargement libre dans un format qui est courant chez les graveurs de plaques signalétiques. Les communes ou associations qui désirent l'utiliser peuvent le faire librement, et même l'adapter au nom de leur collectivité, ce qui permet aux passants intéressés de savoir à qui s'adresser.

Pour les collectivités, des ateliers protégés occupant des personnes avec handicap offrent leurs services pour réaliser des séries ou des pièces spéciales, notamment des emblèmes plus grands, mieux visibles sur le terrain d'une école ou d'un parc public. Pour les adhésions individuelles, la distribution postale d'un emblème (en bois, en acryl ou en alu) est gérée par un atelier de la FOVAHM (Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales).



Historique

Favoriser la biodiversité dans les jardins privés fait partie des préoccupations de la plate-forme d'information energie-environnement.ch, qui a déjà lancé avec succès deux appels au public: un recensement des vers luisant (2000) en collaboration avec le magazine La Salamandre et le Centre suisse de cartographie de la faune, et une recherche des orchidées sauvages dans les jardins (2007) en collaboration avec le Centre du réseau suisse de floristique.

L'idée de la Charte des Jardins s'est concrétisée grâce à l'accueil enthousiaste de l'Association des intérêts de Conches (commune de Chêne-Bougeries, Genève), qui a choisi de mener une expérience-pilote en mai 2007, y voyant un moyen de favoriser les liens entre voisins et de préserver son quartier – le plus riche en oiseaux nicheurs du canton de Genève. La Charte des Jardins et son emblème ont pu voir le jour grâce à l'appui et aux bons conseils de la commune de Chêne-Bougeries, du domaine Nature et paysage de l'Etat de Genève, et de nombreuses personnes qui ont aidé à leur conception.

Renseignements

energie-environnement.ch
Charte des Jardins
rue Du-Roveray 16
CH-1207 Genève
tél. 022 809 40 59
orchidee@energie-environnement.ch



vous partenaire de **confiance**
pour vos projets **éNERgétiques**

Avance des subventions fédérales
sur votre installation photovoltaïque

Prix compétitifs et service de proximité

- ✓ Photovoltaïque
- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Installation électrique
- ✓ Borne de recharge Vmotion

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies

Exposition à la Galerie 2016

Vreni Barilier
(Techniques mixtes)

&

Jean-Baptiste Bugnon
(Tourneur sur bois)

5 juin au 4 juillet 2021

Ouverture du mercredi au dimanche de 14h à 18h durant les périodes d'exposition

Vernissage en présence des artistes

Samedi 5 juin de 14h à 18h



Dans le vent de l'actualité

Saint-Blaise, « officiellement » capitale des Martinets noirs

85 nichoirs posés sous les avant-toits de l'Hôtel communal

Grâce au WWF Neuchâtel, au Groupe nature de Saint-Blaise et à la Commune de cette localité, 85 nichoirs, destinés à accueillir des couples de martinets, ont été installés, mercredi 26 mai passé, sous les avant-toits de l'Hôtel communal actuellement en rénovation.

Ce n'est pas tout. A terme, d'autres nichoirs seront fixés sous les avant-toits du collège de la Rive-de-l'herbe qui va devenir un centre médical. Ainsi Saint-Blaise va être doté de 250 nouveaux nichoirs pour les martinets noirs.

Saint-Blaise est un village à hirondelles. Selon la Station ornithologique de Sempach, la localité est classée parmi les villages de notre pays qui abritent l'une des plus importantes colonies d'hirondelles du pays.

Quant au martinet noir, il est présent dans tout le canton mais la rénovation progressive des bâtiments le prive des possibilités de nidification. Aussi, les nouveaux nichoirs vont-ils être une aubaine pour cet oiseau qui arrive d'Afrique, parfois même d'Afrique du Sud, à la fin du mois d'avril et nous quitte déjà au mois d'août pour retourner le plus souvent au Congo, après avoir élevé une nichée d'oisillons sous notre ciel.

L'idée d'installer des nichoirs sous les avant-toits de l'Hôtel communal et du collège de la Rive-de-l'herbe appartient au biologiste Alessandro Staehli, un des collaborateurs de la Revue « La Salamandre ». Il y a signé un article dans le no de juin dernier intitulé « L'oiseau qui ne s'arrête jamais. » car le martinet noir est infatigable ; il ne se pose presque pas, il détient le record du vol d'endurance.

85 nichoirs, bientôt 250... le Conseil communal n'a-t-il pas craint que ses administrés soient couverts de « souvenirs » lorsqu'ils se rendront bientôt dans leur maison de commune toute pimpante ? Et Alessandro Staehli de

répondre : « Aucun risque d'être sali. Les martinets mangent les fientes de leurs petits. Ils récupèrent l'eau et aussi les nutriments non digérés par un passage dans l'intestin encore peu performant... et gardent le nid propre. » Saint-Blaise, village des hirondelles deviendra Saint-Blaise, village des hirondelles et des martinets. Tant mieux car il y a un risque que la population des martinets noirs s'étiolle dans notre région.

Claude Zweacker

